



COPEAUX DE PRESSE

La revue de presse de juin 2020

Sommaire

- Terre dauphinoise du 28 mai 2020 p/2
- Architecture bois du 1^{er} juin 2020 p/3
- L'essor affiches loire du 5 juin 2020 p/4
- Le Bois International du 6 juin 2020 p/5
- Le Bois International du 8 juin 2020 p/10
- L'info agricole du Rhône du 11 juin 2020 p/11
- L'agriculture dromoise du 11 juin 2020 p/13
- Terre dauphinoise du 11 juin 2020 p/15
- L'ain agricole du 11 juin 2020 p/17
- Paysans de la Loire du 12 juin 2020 p/18
- Enviscope.com du 15 juin 2020 p/20
- Le Journal du Bâtiment et des Travaux Publics en Rhône-Alpes du 18 juin 2020 p/21
- Actuenvironnement.com du 19 juin 2020 p/23
- Construction21.org du 19 juin 2020 p/24
- Le progrès du 19 juin 2020 p/29
- Les affiches de Grenoble du 19 juin 2020 p/30
- L'essor du 19 juin 2020 p/31
- TL7 du 19 juin 2020 p/32
- Le Bois International du 20 juin 2020 p/33
- L'essor 42 du 23 juin 2020 p/34
- 123savoie.com du 24 juin 2020 p/35
- Drôme Hebdo du 25 juin 2020 p/40
- Le Pays Charlieu du 25 juin 2020 p/41
- Terres de Savoie du 25 juin 2020 p/43
- Le Journal du BTP du 25 juin 2020 p/44
- Le Progrès du 26 juin 2020 p/45
- L'essor du 26 juin 2020 p/46
- Le Bois International du 27 juin 2020 p/47

- La Montagne du 27 juin 2020 p/49
- Le Progrès du 27 juin 2020 p/50
- Initiatives Vercors du 28 juin 2020 p/52
- Minizap.fr du 29 juin 2020 p/53
- Le Dauphiné Libéré du 29 juin 2020 p/55
- Mediateur.org du 29 juin 2020 p/56
- Le Progrès du 30 juin 2020 p/57
- Radio Lyon 1^{ère} du 30 juin 2020 p/58

COVID-19 / Souvent oubliée, la filière bois-forêt a pourtant été durement touchée par la mise à l'arrêt forcée des chantiers français. En pleine phase de relance, les professionnels demandent aujourd'hui des mesures d'urgence afin de soutenir une activité stratégique pour le pays.

Coronavirus : l'arrêt des chantiers fait vaciller la filière bois-forêt

Touchée de plein fouet par la crise sanitaire, la filière bois-forêt n'aurait sans doute jamais imaginé déplorer un jour une telle baisse d'activité. D'après les indicateurs fournis par l'interprofession Fibois, le taux d'activité national oscillait à la mi-avril autour des 36 %. Une baisse d'activité significative qui s'explique notamment par l'arrêt des chantiers qui représentent à eux seuls plus de 50 % de la valeur ajoutée et des emplois pour la filière. Selon le comité stratégique de la filière bois, près de 90 % des chantiers français se sont retrouvés aujourd'hui à l'arrêt à cause des réticences sécuritaires des maîtres d'ouvrages, d'un absentéisme important et de sérieuses difficultés d'approvisionnement hors bois. Cette situation a directement affecté l'activité de plusieurs secteurs comme les scieries dont certaines ont eu à gérer des problématiques d'engorgement. En région Auvergne-Rhône-Alpes, l'interprofession recensait début mai 37 % de chantiers ouverts contre 9 % lors de la première semaine de confinement. Un peu partout, l'activité commence à reprendre même si le flou règne encore autour de la réouverture des chantiers publics. En plus du bois destiné à la construction, la crise du coronavirus a également eu un impact sur d'autres activités comme celle des panneautiers, confrontés pour beaucoup à un manque de débouchés. Faisant face à une forte demande, les industries papetières ont, quant à elles, dû se réorganiser pour pouvoir continuer de fonctionner en cette période particulière.

Construire une économie de l'après crise

« Dans un premier temps, l'important est de faire un bilan des besoins en termes d'aires de stockage et de trésorerie. Ensuite, nous aurons besoin d'aides concrètes pour gérer la problématique des scolytes qui ravagent nos forêts d'épicéas et se développent d'autant plus en cette période de températures élevées », explique Marinette Feuillade



Marinette Feuillade de l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes. En ce sens, le comité stratégique de la filière bois appelle à « soutenir pour six mois un flux d'exportation de sciages de sapins et épicéas issus de la transformation de bois secs et scolytés récoltés dans les forêts françaises atteintes de ces dépérissements pour éviter la dépréciation de cette matière première, dont les volumes et qualités ne pourront pas être absorbés par le marché domestique ». Plusieurs demandes de mesures de relance sectorielles sont également formulées dans une note en avril comme la réduction des contingents d'importation à droits nuls ou la prorogation automatique pour au moins trois ans des mécanismes et taxes anti-dumping arrivant à échéance en 2021 et 2022. Désireuse de se relancer à plus long terme, la filière bois-forêt appelle enfin à maintenir le cap d'une transition écologique et solidaire pour construire une économie de l'après-crise. Le comité stratégique de la filière bois demande notamment un « développement de la promotion du fabriqué en France, une attention prioritaire pour la ressource bois française, une utilisation plus importante des produits manufacturés en France sur le sol national et un recentrage des approvisionnements européens sur les productions européennes » ■

Pierre Garcia



En région Auvergne-Rhône-Alpes, l'interprofession recense aujourd'hui 37 % de chantiers ouverts contre 9 % lors de la première semaine de confinement.

**1 - Architect@Work reporté
aux 2 et 3 septembre. à Lyon**

Le salon Architect@Work se tiendra les 2 et 3 septembre, à la Halle Tony Garnier. Parmi les temps forts, l'exposition "Re/sources, des potentiels à explorer", présentée par Innovathèque et FCBA, pour découvrir le potentiel de nouvelles matières premières ou de déchets. À noter également l'exposition "Vivre Bois, solutions cadre de vie des immeubles à Vivre Bois" par ADIVbois et la remise du Prix Régional de la Construction Bois par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

Plus d'informations:

<http://lyon.architectatwork.fr>



INDUSTRIE

FIBOIS SOUTIEN LES ENTREPRISES INNOVANTES

Fibois Aura vient de clore l'appel à projet « Développement et innovation dans la forêt bois 2020 ». Les résultats seront connus début juillet.

Cinq TPE ou PME de la région Auvergne-Rhône-Alpes se verront récompenser début juillet par Fibois 42, l'interprofession des acteurs de la filière. L'appel à projets « Développement et innovation dans la forêt bois », clos le 31 mai, a pour objectif « de faire avancer les entreprises lauréates dans un projet d'innovation intégré aux objectifs de développement de l'entreprise; qu'il soit organisationnel, technologique, stratégique (...) ». Treize candidatures ont été reçues provenant d'artisans, de TPE et de PME. « Quasi tous les maillons de la filière sont représentés : amont forestier, bois énergie, première et seconde transformation, bois construction »,



© Fibois

indique Nicolas Da Silva, chargé de mission Innovation et Bois énergie pour Fibois.

Sept actions ont été définies dans les critères d'évaluation dont : le caractère innovant du projet (produit, procédé, service, objet...); le potentiel commercial et de création d'emplois; l'effet levier pour l'entre-

prise et la filière; la pérennisation du projet; sa clarté.

SEMAINE DU BOIS ÉNERGIE

Les entreprises gagnantes - le résultat sera communiqué début juillet - bénéficieront d'un accompagnement financier pour développer

leur projet. Il concerne les dépenses externes immatérielles (à hauteur de 80 % du montant total d'un maximum de 10 000 € HT) comme les études techniques, stratégiques, les tests techniques ou procédés d'ingénierie... Les entreprises non-sélectionnées bénéficieront d'un conseil suite à leur candidature.

La filière forêt-bois Auvergne-Rhône-Alpes (forêt, construction, énergie, emploi et formation) représente 43 500 salariés et 20 000 entreprises sur plus de 2,5 millions d'hectares. Du 6 au 10 juillet prochains, Fibois avec l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Ademe, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) et le Comité stratégique bois énergie (CSBE), organise la Semaine régionale du bois énergie sous forme de webinaires et d'ateliers dispensés les matins.

■ Noémie Coquet

Infos : www.fibois-aura.org

Bois de chauffage

Rendement optimisé en production de bois bûches avec une scie multilames

L'entreprise iséroise Éric Bayon Bois de chauffage a investi en décembre dernier dans la scie multilames RS703 VarioCut conçue par la société allemande Boschert. Cet équipement répond parfaitement aux besoins de cette entreprise qui atteint une production annuelle d'environ 1.000 stères en bois bûches. De plus, Éric Bayon peut compter sur un cylindre de cubage conçu artisanalement par ses propres soins.

Sur son dépôt de Voiron (38), Éric Bayon alimente la scie multilames VarioCut Boschert en bois d'un mètre qui ressortent en bûches de 33 cm sur le tapis d'évacuation. « Cette longueur de bûches peut être modifiée en 25 ou 50 cm selon les demandes de la clientèle », précise le professionnel.

Production annuelle d'environ 1.000 stères en bois bûche

Après un bac professionnel agricole obtenu en 2009, Éric Bayon s'est mis à son compte en 2011 en créant son entreprise individuelle dénommée Éric Bayon Bois de chauffage (EBBC). Le jeune homme fait tout de A à Z : abattage, débardage, transformation, vente et livraison. Son rayon



La scie multilames Boschert attelée sur le cardan d'un tracteur.

d'approvisionnement atteint 30 km pour un rayon de livraison limité à 15 km. EBBC atteint une production annuelle d'environ 1.000 stères en bois bûche sans compter le bois rond commercialisé sur place de dépôt pour la production de plaquettes. Éric Bayon limite sa production de bois de feu aux « essences de bois durs (hêtre, chêne, robinier, merisier, frêne...), les autres essences étant déclassées et destinées au déchetage ». L'entreprise EBBC dispose de trois tracteurs agricoles : un tracteur New Holland de 100 chevaux, un tracteur Landini de 100 chevaux et un tracteur John Deere de 160 chevaux. Ce dernier modèle 6930

est équipé forestier avec arceaux et tôle de protection du réservoir. « Il dispose d'une grue Palms 7.86 à double télescope avec radiocommande pour débarder à l'aide d'un double treuil Krpan 2x10 tonnes ou d'une remorque Ponsse de 15 tonnes de PTAC », indique le professionnel. Les deux autres tracteurs servent pour la livraison avec trois bennes possibles : « Une remorque Gourdon de 12 stères, une remorque Gilibert de 6 stères et une remorque Sima de 8 stères », énumère-t-il. EBBC propose des livraisons à partir d'un stère pour une moyenne de 6 à 8 stères. 55% des bûches sont livrées en longueur de 33 cm contre 40% en longueur



de 50 cm et 5% en longueur de 25 cm. «Les bûches de 50 cm sont produites avec le coupeur-fendeur Roltrac 480 acheté en 2015 alors que la scie multilames Boschert offre un meilleur rendement pour les plus petites longueurs», constate Éric Bayon. Ce dernier sélectionne les bois les mieux conformés en quatre ou six mètres de longueur pour les déposer sur le deck d'alimentation du Roltrac 480. Les autres bois sont billonnés en un mètre et fendus à l'aide de deux fendeuses verticales Krpan de 25 et 17 tonnes, achetées respectivement en 2012 et 2018 avec treuil hydraulique. Les plus gros bois sont éclatés à l'aide d'une fendeuse horizontale de 70 tonnes de conception artisanale. Enfin, l'entreprise iséroise dispose d'une pelle JCB de 16 tonnes pour ouvrir des pistes d'exploitation, sans oublier le parc de tronçonneuses Husqvarna composé des modèles 390 XP, 572 XP et 576 XP.

Modèle RS703 VarioCut conçu par la société Boschert

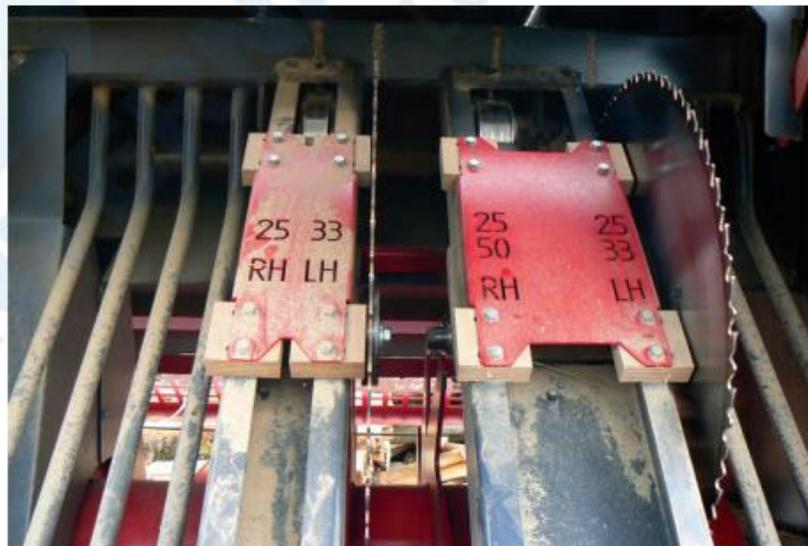
L'entreprise EBBC a investi en décembre 2019 dans le modèle RS703 VarioCut conçu

Éric Bayon assure le chargement des bois dans la VarioCut RS703.

Des graduations indiquent le positionnement des scies selon les longueurs souhaitées.

par la société allemande Boschert. Une machine compacte de 1,65 tonne qui s'avère peu volumineuse en position route : «Le tapis d'évacuation se replie en deux à l'arrière de la machine alors qu'un simple crochet et une prise pour les feux permettent la circulation routière», explique Éric Bayon. Une fois dépliée, la VarioCut fonctionne sans

électronique par simple branchement avec un cardan sur la prise de force d'un tracteur de 30 chevaux minimum. Cette machine très simple d'utilisation offre une cadence très régulière de production en bûches de 25, 33 ou 50 cm. En amont, les bois sont débités en un mètre à la tronçonneuse avant d'être fendus avec les fendeuses. Un support en forme de berceau permet le stockage d'un stère de billons en un mètre qui se trouve à porter de mains de l'opérateur. Ce dernier peut alors alimenter la VarioCut très facilement et en toute sécurité sans aucun risque de coupure. Des butées réglables permettent de choisir une longueur pouvant aller jusqu'à 1,10 mètre maximum : ces butées peuvent s'adapter aux droitiers comme aux gauchers ainsi qu'aux dimensions de bûches souhaitées. Le choix des dimensions se fait au moment de l'installation des scies circulaires de 700 mm : deux scies sont nécessaires pour produire des bûches de 25 ou 33 cm pour une seule pour des bûches en 50 cm. «Ces scies à dents carbure s'installent en moins de 10 minutes avec une durée de vie de 400 à 500 stères de bois», estime l'entrepreneur.





Réglage de la largeur des butées d'entrée des billons en fonction des longueurs à réaliser.

En ce qui concerne la maintenance, ce dernier constate que «la porte d'accès aux scies s'avère lourde à ouvrir et mériterait des vérins d'ouverture». De même, une plateforme d'accès serait bienvenue pour les utilisateurs de petite taille afin d'effectuer plus aisément le changement des scies. Autre petit inconvénient : «La VarioCut

a tendance à coincer plus facilement lors de la production de bûches de 33 cm alors qu'elle est très performante pour les bûches de 25 cm», observe le professionnel. Cette machine allemande dispose de cinq leviers de commande avec un tapis d'évacuation large de 60 cm, repliable hydrauliquement et réglable hydrauliquement jusqu'à 90°



Cinq leviers de commande pour le fonctionnement de la VarioCut.

La scie de 700 mm assure la coupe des billons d'un mètre en 25, 33 ou 50 cm.

latéralement et verticalement. «Avec deux opérateurs, un stère de bois peut être réalisé en 5-6 minutes», s'enthousiasme Éric Bayon qui se montre très satisfait de son investissement.

✓ ZOOM

Retrouvez une démonstration en vidéo

Accédez à la chaîne www.youtube.com/leboisinternational pour visualiser la vidéo de ce matériel en démonstration.



Téléchargez une application dédiée pour scanner le QR code.





Auvergne-Rhône-Alpes

2 réunions d'information sur la chaîne de contrôle PEFC

11 et 19 juin

Fibois Aura, en partenariat avec PEFC Aura, organise deux réunions d'information et de sensibilisation à la mise en place de la chaîne de contrôle PEFC à destination des professionnels qui souhaitent accéder à la certification. La première session sera dédiée aux scieries et se déroulera le 11 juin de 9 heures à midi. La seconde, organisée à l'attention des exploitants forestiers, aura

lieu le 19 juin de 9 heures à midi. Ces deux réunions se tiendront à la Maison de la forêt et du bois de Lempdes.

- **Fibois Auvergne-Rhône-Alpes – 10, allées des eaux et forêts – 63370 Lempdes – f.castaings@fibois-aura.org – 04 73 16 59 79**



Exposition

Fibois Aura : un espace collectif au Sommet de l'élevage

Le Sommet de l'élevage se déroulera du 7 au 9 octobre à la grande halle d'Auvergne de Clermont-Ferrand. Comme l'an dernier, Fibois Aura renouvellera pour l'occasion l'organisation d'un espace collectif pour mettre en valeur les savoir-faire régionaux des entreprises de la filière bois. *«Animé par nos équipes d'experts bois construction et bois énergie, ce pôle offrira aux visiteurs l'opportunité de se renseigner sur tous les aspects de la filière, et sera un lieu propice aux échanges et à la convivialité»*, explique l'interprofession de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes. Lors de sa dernière édition, ce salon dédié aux professionnels de l'élevage avait rassemblé plus de 95.000 visiteurs et quelque 1.500 exposants, dont 340 internationaux venus de 38 pays.

>> Renseignements : Fibois Aura – f.castaigns@fibois-aura.org –
04 73 16 59 79 – b.muller@fibois-aura.org – 04 72 56 36 53.

WEBCONFÉRENCE SUR LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE DES INDUSTRIES DU BOIS

Le 22 juin • France

Le réseau des interprofessions de la filière organise lundi 22 juin à 17h30 une **web-conférence** destinée aux industries du bois de 1re et 2nde transformation, menuiserie/charpente, bois-énergie, sur les **sujets réglementaires liés à l'environnement** (ICPE, peinture, déchets, stockage de produits...).

Programme prévisionnel :

- présentation résumée de la réglementation ICPE ;
- application aux entreprises de la filière : Quelles rubriques ICPE ? Quels régimes de classement ? Quelles démarches obligatoires ?
- contraintes et obligations particulières, en fonction des activités ;
- dispositions matérielles et constructives ;
- surveillance des rejets (eau, air bruit) et contrôles périodiques ;
- inspection de l'environnement (DREAL) ;
- les documents réglementaires : les identifier ; où les obtenir ?
- retour d'expérience sur les non-conformités fréquentes ;
- les risques induits par une situation non régulière de l'exploitation ;
- vente ou acquisition d'un site : les enjeux et les risques ; les recommandations ;
- les accompagnements possibles (subventions, opérations collectives...).

Inscription gratuite mais obligatoire via un formulaire en ligne pour obtenir le lien de connexion.



MATÉRIAU / Apprécié pour ses vertus écologiques et le confort qu'il offre, le bois est de plus en plus plébiscité dans la construction de bâtiments agricoles. Derrière le métal, il se positionne aujourd'hui comme le deuxième matériau de référence sur ce marché porteur.

Le bois a la cote !

Longtemps vu comme une solution onéreuse et peu crédible face au métal, le bois gagne aujourd'hui le cœur des agriculteurs. « Le bois est un matériau qui résiste très bien aux écarts de températures entre l'été et l'hiver et qui joue un rôle important pour la régulation de l'humidité. Il se révèle également être un meilleur isolant que le métal. De nombreux agriculteurs font aussi ce choix par conscience écologique, ils aiment pouvoir faire travailler le charpentier local et disposer d'un matériau biosourcé issu des forêts alentours. Les éleveurs apprécient particulièrement le bois car il leur permet d'apporter à leurs animaux un environnement authentique et chaleureux », explique Frédéric Castaings, responsable du pôle Auvergne au sein de Fibois. « En matière de valeur patrimoniale, le bois a beaucoup plus d'intérêt pour eux que le métal. Si l'environnement immédiat n'est pas trop humide, le bois pourra vieillir sans problème pendant plusieurs centaines d'années et s'inscrira parfaitement dans le paysage », tient à ajouter son collègue Jean-Pierre Mathé, prescripteur bois construction chez Fibois.

Des aides à la construction de bâtiments agricoles en bois.

Signe de sa bonne santé, le bâtiment agricole en bois a été l'un des rares secteurs du marché de la construction à continuer de fonctionner pendant la durée du confinement. Il faut dire que, des zones de plaine aux plus montagneuses, des petits élevages aux plus importants, le matériau bois s'adapte à tous les pro-



Frédéric Castaings et Jean-Pierre Mathé de Fibois.

files d'exploitations et à tous les usages. Son prix, souvent supérieur à celui du métal, représente pour certains un frein, mais pour d'autres un gage de qualité qui peut lui donner l'avantage par rapport au métal. « Les prix sont très variables d'un projet à un autre et il est pratiquement impossible de comparer les deux. Nous avons malgré tout tendance à dire que plus on va travailler sur de grandes portées, plus le bois s'imposera comme une évidence en matière de construction et même souvent de prix », tient à rappeler Frédéric Castaings. Et d'ajouter : « La Région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les projets de construction en bois

à hauteur de 3 ou 4 % du montant total ce qui est non négligeable pour des projets qui atteignent parfois plusieurs centaines de milliers d'euros. La Région a également lancé un appel à projets dans le but d'écouler les principales essences de bois locales utilisées dans la construction de bâtiments agricoles comme le sapin, l'épicéa ou encore le douglas. Elles arrivent aujourd'hui à maturité et pour les promouvoir, la Région s'engage aujourd'hui à financer 10 % du lot de bois utilisé pour la fourniture et la pose à hauteur de 25 000 € maximum/projet ».

Pierre Garcia



La Région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les projets de construction en bois à hauteur de 3 ou 4 % du montant total.

UNE STABULATION 100 % BOIS ET 100 % AUTOMATISÉE

Installé à Marboz, Laurent Jacquemoud a fait le choix de construire un bâtiment en bois Rolné pour travailler dans de meilleures conditions.

Son choix s'est porté vers Rolné grâce aux conseils du technicien de l'entreprise bretonne qui lui ont permis d'optimiser l'aménagement et le coût du bâtiment.

Le nouveau bâtiment fait 2 300 m², réalisé en charpente traditionnelle (100 % bois). Il permet de loger 55 vaches laitières sur logettes avec tapis à eau, 60 génisses sur aire palliée et 30 veaux. Le bâtiment

est entièrement automatisé grâce au robot de traite, au robot d'alimentation et au robot aspirateur de lisier.

Après 8 mois de mise en service, Mr Jacquemoud est satisfait de l'esthétisme. Il souligne particulièrement la ventilation naturelle sans courant d'air grâce aux longs pans ouverts et au décroché de couverture entre les 2 bipentes qui constituent le bâtiment. Les visiteurs lui font souvent la remarque « *L'ambiance y est bien meilleure que dans un bâtiment métallique* ».

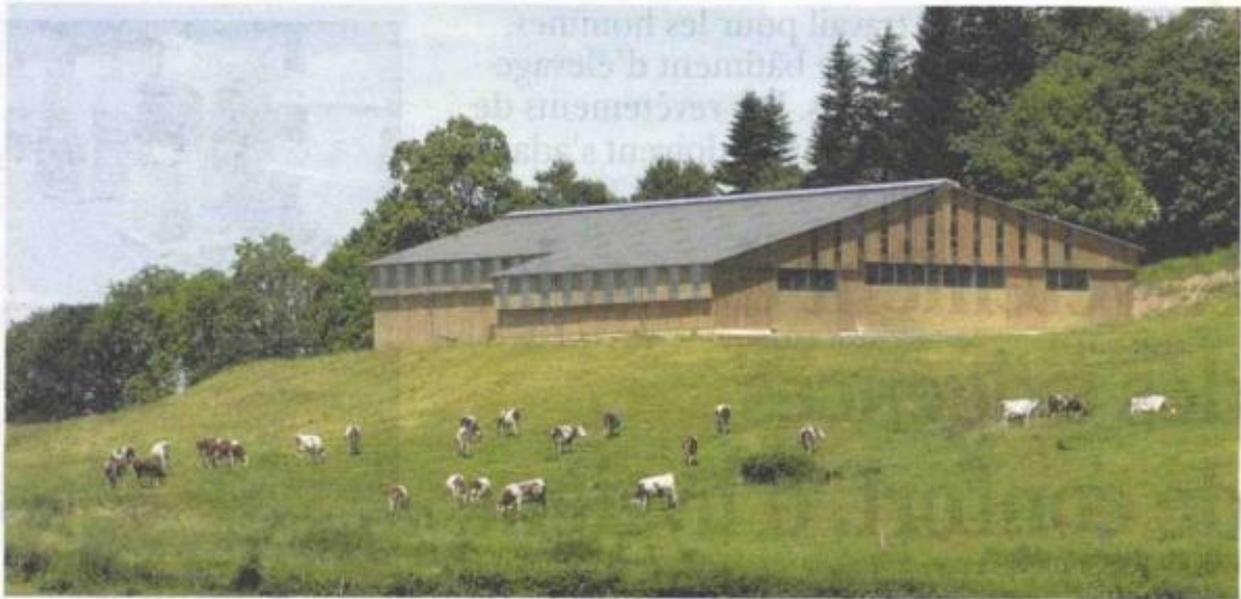
MATÉRIAU / Apprécié pour ses vertus écologiques et le confort qu'il offre, le bois est de plus en plus plébiscité dans la construction de bâtiments agricoles. Derrière le métal, il se positionne aujourd'hui comme le deuxième matériau de référence sur ce marché porteur.

Bâtiments d'élevage : le bois a la cote !

Longtemps vu comme une solution onéreuse et peu crédible face au métal, le bois gagne aujourd'hui le cœur des agriculteurs. « Le bois est un matériau qui résiste très bien aux écarts de température entre l'été et l'hiver et qui joue un rôle important pour la régulation de l'humidité. Il se révèle également être un meilleur isolant que le métal. De nombreux agriculteurs font aussi ce choix par conscience écologique, ils aiment pouvoir faire travailler le charpentier local et disposer d'un matériau biosourcé issu des forêts alentours. Les éleveurs apprécient particulièrement le bois car il leur permet d'apporter à leurs animaux un environnement authentique et chaleureux », explique Frédéric Castaings, responsable du pôle Auvergne au sein de Fibois. « En matière de valeur patrimoniale, le bois a beaucoup plus d'intérêt pour eux que le métal. Si l'environnement immédiat n'est pas trop humide, le bois pourra vieillir sans problème pendant plusieurs centaines d'années et s'inscrire parfaitement dans le paysage », tient à ajouter son collègue Jean-Pierre Mathé, prescripteur bois construction chez Fibois.

Des aides à la construction

Signe de sa bonne santé, le bâtiment agricole en bois a été l'un des rares secteurs du marché de la construction à continuer de fonctionner pendant la durée du confinement. Il faut dire que, des zones de plaine aux plus montagneuses, des petits élevages aux plus importants, le matériau bois s'adapte à tous les profils d'exploitation et à tous les usages. Son prix, souvent supérieur à celui du métal, représente pour certains un frein mais pour d'autres un gage de qualité qui peut lui donner l'avantage par rapport au métal. « Les prix sont très variables d'un projet à un autre et il est pratiquement impossible de comparer les deux. Nous avons malgré tout tendance à dire que plus on va travailler sur de grandes portées, plus le bois s'imposera comme une évidence en matière de construction et même souvent de prix », tient à rappeler Frédéric Castaings. Et d'ajouter : « La Région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les projets de construction en bois à hauteur de 3 ou 4 % du montant total, ce qui est non négligeable pour des projets atteignant parfois



La région **Auvergne-Rhône-Alpes** accompagne les projets de construction en bois à hauteur de 3 ou 4 % du montant total.

plusieurs centaines de milliers d'euros. La Région a également lancé un appel à projet dans le but d'écouler les principales essences de bois locales utilisées dans la construction de bâtiments agricoles

comme le sapin, l'épicéa ou encore le douglas. Elles arrivent aujourd'hui à maturité et, pour les promouvoir, la Région s'engage aujourd'hui à financer 10 % du lot de bois utilisé pour la fourniture et la

pose à hauteur de 25 000 euros maximum par projet ». ■

Pierre Garcia

COLLECTIVITES / Lors d'une conférence en ligne, l'interprofession Fibois et l'association Cofor Aura ont présenté les possibilités d'inscrire la construction en bois local dans le cadre des marchés publics.

Une construction bois, ça se prépare

La création de classes modulaires au lycée de Pontcharra, pour accueillir les élèves pendant sa réhabilitation, est un exemple de prise en compte du bois local dans la commande publique. L'interprofession Fibois et l'association des communes forestières Cofor l'ont mis en avant lors d'une visio-conférence début juin, pour illustrer la pertinence de la démarche. L'appel d'offre ne comportait pourtant pas de préconisation de construction bois, mais sur les dix réponses, celle sélectionnée était la seule à proposer une solution bois, et encore, pas forcément local. Or la ressource (bois) et le savoir-faire (scierie) étant sur place, les 1 000 m² de salles de classes ont été réalisés en système modulaire bois tridimensionnel. A l'arrivée, le projet qui a mobilisé 164 m³ de bois pour un montant de 795 000 euros, s'est avéré moins cher que prévu, ce qui a permis de rajouter des auvents pour protéger les bâtiments.

Une réflexion en amont

« Souvent, c'est davantage l'imagination architecturale ou la volonté du maître d'ouvrage qui freinent la construction bois que l'aspect technique », plaide Benjamin Mermet, de Fibois Auvergne Rhône-Alpes, qui regroupe six interprofessions forêt-bois territoriales et appartient au réseau France bois région. Prescripteur bois construction, il intervient dans l'accompagnement à maîtrise d'ouvrage.

Le technicien énumère les atouts de la construction bois : chantiers simplifiés (préfabrication, propreté, rapidité, nuisances faibles) ; contribution à la lutte contre le changement climatique (matériau renouvelable, séquestration du carbone, faible impact environnemental) ; qualité et liberté architecturale ; performances thermiques et dynamique pour l'économie locale (filière régionale, ressource territoriale, entreprises locales). Il précise que le bois peut donner matière à une « diversité de projets : mixité béton-bois, moderne ou traditionnel etc. Et, plus on est en bois massif et plus c'est facile de construire en bois local. » Il insiste : « Les projets qui marchent et qui sont compétitifs sont ceux où il y a eu une réflexion la plus en amont possible. » L'assistance à maîtrise d'ouvrage se montre utile dès la préprogrammation afin d'accompagner les élus, quand souvent ils ne réalisent qu'un seul bâtiment

durant leur mandat. Si informer sur la filière, spécifier sa volonté, consulter pour la maîtrise d'œuvre, orienter le projet en fonction de la ressource, connaître les entreprises permet de fléchir le marché au plus tôt. Car le projet et la collectivité seront vite confrontés aux règles strictes de la commande publique. Ce travail de préparation, en préprogrammation et pré-conception, est appelé le sourcing. C'est la somme de connaissances qui permet de rédiger un appel d'offre sur-mesure,

Mention conformes

Héloïse Allec, chargée de mission à la Cofor, l'association des communes forestières Aura⁽¹⁾, présente les outils qui permettent d'inscrire le bois local dans la commande publique. « Il existe trois grands principes de la commande publique, rappelle-t-elle. Il s'agit de la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. » Il est donc impossible d'énoncer une préférence locale. « De nombreuses mentions ne sont pas conformes », précise-t-elle. Par exemple, on ne peut pas inscrire « bois local » ou « épicea de pays » ou

encore « entreprise locale » dans des documents de marché. En revanche, les marchés publics laissent des ouvertures sur des exigences techniques, environnementales, sociales ou bien sur des labels particuliers.

Ou équivalent

« L'enjeu est de travailler sur des critères techniques et restrictifs pour favoriser les entreprises inscrites dans des dynamiques de circuits courts et de ressources locales », insiste la chargée de mission. La clé consiste à inscrire des références assorties impérativement de la mention « ou équivalent ». C'est toute la réflexion sur la définition du bois local. Les certifications Bois des Alpes et Bois des territoires du Massif central sont un de ces sésames. De plus, assortis de la mention « ou équivalent », ils donnent accès à la commande publique à des bois qui peuvent revendiquer des critères de traçabilité, de gestion durable de la forêt, de caractérisation structurelle, de conformité dans leur processus de fabrication et d'inscription dans une démarche continue d'amélioration des conditions de travail.

Guides et fiches méthodologiques

« Il existe un catalogue de produits afin de connaître quelles entreprises appartiennent aux réseaux Bois des Alpes (BDA) et Bois des territoires du massif central (BTMC) et quels bois sont référencés », annonce Benjamin Mermet. Il ajoute : « Le bois local dans la commande publique ne s'improvise pas ». C'est la raison pour laquelle il existe de nombreux guides et fiches méthodologiques proposés par la Cofor. En région, une centaine de projets ont déjà été réalisés et peuvent être visités, dont le quai de transfert de Villard-de-Lans, le stand de tir de Saint-Jean-de-Vaulx ou le gymnase Alexandre Fleming à Sassenage. Une trentaine sont en cours. Enfin, un appel à projet régional « Promouvoir la construction en bois local » permet de valoriser les projets publics ou privés (sauf maison individuelle) qui valorisent la ressource locale. Il existe aussi des financements départementaux

et locaux. En revanche, les labels Bois de France, Bois de qualité Savoie et AOC Bois de Chartreuse ou Bois du Jura n'ont pas encore la possibilité d'être inscrits dans les marchés publics. Il convient encore qu'ils disposent de la double appellation (BDA ou BTMC). ■

Isabelle Doucet

(1) 950 communes adhérentes

Les atouts du bois local

— 1 000 m³ de bois local mis en œuvre, ce sont 21 emplois non délocalisables pendant un an. Pour 100 euros investis dans un bâtiment en bois local, 75 euros sont directement injectés dans l'économie locale. Enfin la construction en bois local, favorise la gestion durable des forêts, participe à la structuration de la filière locale génère des retombées économiques directes, participe de la lutte contre le réchauffement climatique, offre une garantie de traçabilité. ■



Des classes modulables en bois ont été installées au lycée de Pontcharra pendant sa réhabilitation.



MATÉRIAU / Apprécié pour ses vertus écologiques et le confort qu'il offre, le bois est de plus en plus plébiscité dans la construction de bâtiments agricoles. Derrière le métal, il se positionne aujourd'hui comme le deuxième matériau de référence sur ce marché porteur.

Bâtiments d'élevage : le bois a la cote !

Longtemps vu comme une solution onéreuse et peu crédible face au métal, le bois gagne aujourd'hui le cœur des agriculteurs. « Le bois est un matériau qui résiste très bien aux écarts de température entre l'été et l'hiver et qui joue un rôle important pour la régulation de l'humidité. Il se révèle également être un meilleur isolant que le métal. De nombreux agriculteurs font aussi ce choix par conscience écologique, ils aiment pouvoir faire travailler le charpentier local et disposer d'un matériau biosourcé issu des forêts alentours. Les éleveurs apprécient particulièrement le bois car il leur permet d'apporter à leurs animaux un environnement authentique et chaleureux », explique Frédéric Castaings, responsable du pôle Auvergne au sein de Fibois. « En matière de valeur patrimoniale, le bois a beaucoup plus d'intérêt pour eux que le métal. Si l'environnement immédiat n'est pas trop humide, le bois pourra vieillir sans problème pendant plusieurs centaines d'années et s'inscrira parfaitement dans le paysage », tient à ajouter son collègue Jean-Pierre Mathé, prescripteur bois construction chez Fibois.



Frédéric Castaings et Jean-Pierre Mathé de Fibois

Des aides à la construction de bâtiments agricoles en bois

Signe de sa bonne santé, le bâtiment agricole en bois a été l'un des rares secteurs du marché de la construction à continuer de fonctionner pendant la durée du confinement. Il faut dire que, des zones de plaine aux plus montagneuses, des petits élevages aux plus importants, le matériau bois s'adapte à tous les profils d'exploitations et à tous les usages. Son prix, souvent supérieur à celui du métal, représente pour certains un frein

mais pour d'autres un gage de qualité qui peut lui donner l'avantage par rapport au métal. « Les prix sont très variables d'un projet à un autre et il est pratiquement impossible de comparer les deux. Nous avons malgré tout tendance à dire que plus on va travailler sur de grandes portées, plus le bois s'imposera comme une évidence en matière de construction et même souvent de prix », tient à rappeler Frédéric Castaings. Et d'ajouter : « La région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les projets de construction en bois à hauteur de 3 ou 4 % du montant total ce qui est non négligeable pour des projets qui atteignent parfois plusieurs centaines de milliers d'euros. La Région a également lancé un appel à projet dans le but d'écouler les principales essences de bois locales utilisées dans la construction de bâtiments agricoles comme le sapin, l'épicéa ou encore le douglas. Elles arrivent aujourd'hui à maturité et pour les promouvoir, la Région s'engage aujourd'hui à financer 10 % du lot de bois utilisé pour la fourniture et la pose à hauteur de 25 000 euros maximum / projet ». ■

Pierre Garcia

MATÉRIAUX / Apprécié pour ses vertus écologiques et le confort qu'il offre, le bois est de plus en plus plébiscité dans la construction de bâtiments agricoles. Derrière le métal, il se positionne aujourd'hui comme le deuxième matériau de référence sur ce marché porteur.

Bâtiments d'élevage : le bois a la cote !

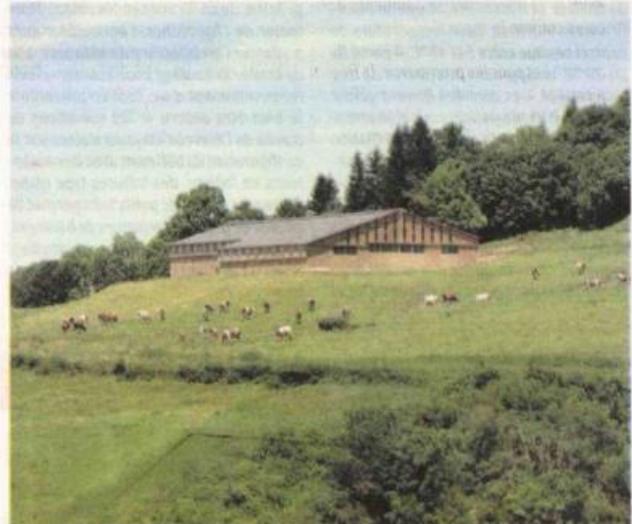
Longtemps vu comme une solution onéreuse et peu crédible face au métal, le bois gagne aujourd'hui le cœur des agriculteurs. « Le bois est un matériau qui résiste très bien aux écarts de température entre l'été et l'hiver et qui joue un rôle important pour la régulation de l'humidité. Il se révèle également être un meilleur isolant que le métal. De nombreux agriculteurs font aussi ce choix par conscience écologique, ils aiment pouvoir faire travailler le charpentier local et disposer d'un matériau biosourcé issu des forêts alentours. Les éleveurs apprécient particulièrement le bois car il leur permet d'apporter à leurs animaux un environnement authentique et chaleureux », explique Frédéric Castaings, responsable du pôle Auvergne au sein de Fibois. « En matière de valeur patrimoniale, le bois a beaucoup plus d'intérêt pour eux que le métal. Si l'environnement immédiat n'est pas trop humide, le bois pourra vieillir sans problème pendant plusieurs centaines d'années et s'inscrira parfaitement dans le paysage », tient à ajouter son collègue Jean-Pierre Mathé, prescripteur bois construction chez Fibois.

Et d'ajouter : « La région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les projets de construction en bois à hauteur de 3 ou 4 % du montant total ce qui est non négligeable pour des projets qui atteignent parfois plusieurs centaines de milliers d'euros. La Région a également lancé un appel à projet dans le but d'écouler les principales essences de bois locales utilisées dans la construction de bâtiments agricoles comme le sapin, l'épicéa ou encore le douglas. Elles arrivent aujourd'hui à maturité et pour les promouvoir, la Région s'engage aujourd'hui à financer 10 % du lot de bois utilisé pour la fourniture et la pose à hauteur de 25 000 euros maximum par projet ».

Pierre Garcia

Des aides à la construction

Signe de sa bonne santé, le bâtiment agricole en bois a été l'un des rares secteurs du marché de la construction à continuer de fonctionner pendant la durée du confinement. Il faut dire que, des zones de plaine aux plus montagneuses, des petits élevages aux plus importants, le matériau bois s'adapte à tous les profils d'exploitations et à tous les usages. Son prix, souvent supérieur à celui du métal, représente pour certains un frein mais pour d'autres un gage de qualité qui peut lui donner l'avantage par rapport au métal. « Les prix sont très variables d'un projet à un autre et il est pratiquement impossible de comparer les deux. Nous avons malgré tout tendance à dire que plus on va travailler sur de grandes portées, plus le bois s'imposera comme une évidence en matière de construction et même souvent de prix », tient à rappeler Frédéric Castaings.



La région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les projets de construction en bois à hauteur de 3 ou 4 % du montant total.



Frédéric Castaings et Jean-Pierre Mathé de Fibois



<https://www.enviscope.com/evenement/semaine-regionale-bois-energie/>

Semaine régionale bois énergie

DESCRIPTION DE L'ÉVÈNEMENT :

En partenariat avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME, FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes et Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE), le Comité stratégique bois énergie (CSBE) vous invite à la Semaine régionale du bois énergie qui aura lieu du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2020.

Au programme : des tables rondes, témoignages d'acteurs et ateliers *sous forme de webinaires* pour mieux comprendre et agir pour le développement de la filière bois énergie en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le 6 juillet, 3 tables-rondes :

- **9h : Perspectives nationales et régionales en matière de bois énergie**, Stratégie nationale bas carbone (SNBC), Schéma régional biomasse (SRB).
- **10h : Observation et évaluation : de la ressource forestière à la chaufferie bois.**
- **11h : Planifier et organiser la filière bois énergie pour renforcer les liens urbain/rural et pour concilier récoltes et enjeux environnementaux.**

Suivies de **6 ateliers thématiques** (de 1h chacun) :

- **7 juillet : Comment réaliser un projet de chaufferie bois énergie ?**
 - 9h : Comment monter un projet de chaufferie bois ?
 - 10h30 : Financer son projet bois énergie, avec les acteurs du territoire.
- **9 Juillet : Comment mobiliser du bois énergie en forêt ?**
 - 9h : S'approvisionner en bois énergie : comment structurer une filière ?
 - 10h30 : Innover dans la mobilisation pour mobiliser du bois énergie en forêt.
- **10 Juillet : Le bois énergie, quel modèle économique ?**
 - 9h : Quels usages pour le bois énergie en industrie, cogénération, gazéification...?
 - 10h30 : La filière bois énergie dans l'économie du bois et de la forêt.

(Noms des intervenants à venir)

Nous vous attendons nombreux !

[Inscriptions](#)

Contacts :

Nicolas Picou, AURA-EE : nicolas.picou@auvergnerhonealpes-ee.fr

Julien Laporte, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : julien.laporte@fibois-aura.org

DATE DE L'ÉVÈNEMENT :

Du **6 juillet 2020 à 00h00** au **10 juillet 2020 à 00h00**

THÈME DE L'ÉVÈNEMENT :

[Énergie](#)

LIEN DE L'ÉVÈNEMENT :

[Cliquez-ici](#)

Fibois soutient les entreprises innovantes

le 15 juin 2020 - Noémie COQUET - Loire



© Pixabay

Fibois Aura vient de clore l'appel à projets « Développement et innovation dans la forêt bois 2020 ». Les résultats seront connus début juillet.

Cinq TPE ou PME de la région Auvergne-Rhône-Alpes se verront récompenser début juillet par Fibois 42, l'interprofession des acteurs de la filière. L'appel à projets « Développement et innovation dans la forêt bois », clos le 31 mai, a pour objectif « de faire avancer les entreprises lauréates dans un projet d'innovation intégré aux objectifs de développement de l'entreprise, qu'il soit organisationnel, technologique, stratégique (...) ».

Treize candidatures ont été reçues, provenant d'artisans, de TPE et de PME. « Quasi tous les maillons de la filière sont représentés : amont forestier, bois énergie, première et seconde transformations, bois construction », indique Nicolas da Silva, chargé de mission Innovation et Bois énergie pour Fibois. Sept axes ont été définis dans les critères d'évaluation, parmi lesquels le caractère innovant du projet, le potentiel commercial et de création d'emplois, l'effet levier pour l'entreprise et la filière, ou encore la pérennisation du projet.

Les entreprises gagnantes - le résultat sera communiqué début juillet - bénéficieront d'un accompagnement financier pour développer leur projet. Il concerne les dépenses externes immatérielles (à hauteur de 80 % du montant total, d'un maximum de 10 000 € HT), comme les études techniques, stratégiques, les tests techniques ou procédés d'ingénierie. Les entreprises non-sélectionnées bénéficieront d'un conseil suite à leur candidature.

La filière forêt-bois Auvergne-Rhône-Alpes (forêt, construction, énergie, emploi et formation) représente 43 500 salariés et 20 000 entreprises sur plus de 2,5 millions d'hectares. Du 6 au 10 juillet prochain, Fibois, avec l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Ademe, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (Aura-EE) et le Comité stratégique bois énergie (CSBE), organise la Semaine régionale du bois énergie sous forme de webinaires et d'ateliers dispensés les matins.

Semaine régionale bois-énergie > 6 au 10 juillet

Le Comité stratégique bois énergie Auvergne-Rhône-Alpes organise la Semaine régionale du bois-énergie en partenariat avec Aura-EE, Fibois Aura, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Ademe, le SGAR, la Draaf, la Dreal, Cofor et l'ONF. Cet événement, organisé sous la forme de tables-rondes et d'ateliers en format webinaire, permettra de dresser un état des lieux complet de la filière en région et d'aborder la question du potentiel local. Il est à l'attention des élus et techniciens de collectivités, qui jouent un rôle majeur à chaque étape de la mise en place d'un projet territorial bois-énergie, mais aussi des professionnels types bureaux d'études. Comment s'approvisionner en ressource ? Comment monter un projet de chaufferie bois-énergie sur son territoire ? Quels atouts et retombées économiques ? Autant de questions qui seront abordées par de nombreux acteurs pour débattre sur les enjeux liés au développement de cette filière vertueuse mais méconnue.

Plus d'informations sur <https://auvergne-rhone-alpes.ademe.fr/>



**Le bois-énergie,
une filière
vertueuse mais
méconnue**



Webinaires « Semaine régionale Bois-énergie »

Conférence réservée aux professionnels
Du 6 juillet 2020 au 10 juillet 2020 à Toute la France - France

Tables-rondes et ateliers en format webinaire pour mieux comprendre et agir pour le développement de la filière bois-énergie en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Comité stratégique bois énergie Auvergne-Rhône-Alpes organise la Semaine régionale du bois-énergie, en partenariat avec AURA-EE, FIBOIS AURA, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME, le SGAR, la DRAAF, la DREAL, COFOR et l'ONF.

Cet événement sera l'occasion de dresser un état des lieux complet sur la filière bois-énergie en Auvergne-Rhône-Alpes et d'aborder la question du potentiel local. Il est à l'attention des élus et des techniciens de collectivités qui jouent un rôle majeur à chaque étape de la mise en place d'un projet territorial bois-énergie, mais aussi des professionnels de la filière, bureaux d'études et autres acteurs en appui.

Première énergie renouvelable de France et deuxième énergie renouvelable en Auvergne-Rhône-Alpes derrière l'hydroélectricité, le bois-énergie est la source de chaleur (et d'électricité) incontournable pour réussir la transition énergétique et environnementale. Au cœur du développement durable, le bois-énergie se décline en de nombreux combustibles et technologies pour répondre aux besoins des particuliers comme des collectivités ou des industries.

Un rendez-vous unique en région

Comment s'approvisionner en ressource ? Comment monter un projet de chaufferie bois-énergie sur son territoire ? Quel modèle économique ? Quels atouts et retombées économiques ?

Autant de questions qui seront abordées par de nombreux acteurs du bois-énergie lors des tables-rondes et des ateliers prévus, pour débattre sur les enjeux liés au développement de cette filière vertueuse mais méconnue. Il sera également question du Schéma régional biomasse Horizon 2035 voté courant juin par le conseil régional.

Programme complet et inscriptions aux différentes matinées :

RENSEIGNEMENTS

Lieu de l'événement

Webinaire - Toute la France - France

Contacts

- [Obtenir plus d'infos et/ou s'inscrire](#)



[Ajouter à votre agenda](#)

[Dossier RE2020] #9 Communauté E+C- en Auvergne-Rhône-Alpes pour faire vivre le retour d'expériences





Publié par Claire Vilasi

Ville et Aménagement Durable rassemble depuis 2017 l'ensemble des acteurs de l'acte de bâtir autour d'une réflexion de fond sur l'expérimentation E+C- et la future réglementation environnementale 2020 (RE2020). Des échanges riches, qui témoignent de la nécessité de donner du sens et un cap clair à cette nouvelle étape.

L'expertise d'un réseau au service de l'expérimentation E+C-

Dans la lignée de l'Accord de Paris, la France a engagé dès 2016 la filière du bâtiment vers une ambition visant à produire des bâtiments à énergie positive et faible empreinte carbone au travers

d'une démarche collective et partagée. Ainsi, pour élaborer la future réglementation environnementale des bâtiments neufs, une phase de travaux techniques préparatoires ainsi qu'une phase de concertation ont été mises en place. Fort de ce dispositif, Ville et Aménagement Durable - qui mobilise un réseau de plus de 2000 professionnels en Auvergne-Rhône-Alpes pour faire évoluer les standards et innover collectivement autour des enjeux du bâtiment et de l'aménagement durables - a souhaité dès 2017 participer à l'expérimentation E+C- pour apporter son expérience au service de la démarche.

Un temps d'avance, un pas de côté

L'association s'implique depuis près de 20 ans dans un observatoire des pratiques alternatives de la construction, étudie le comportement des bâtiments sur le long terme et cultive l'échange entre tous les professionnels de la chaîne de construire et d'aménager. Ces actions, qui nourrissent les motivations de ses adhérents à expérimenter des constructions plus frugales et éco-responsables, ont permis à Ville et Aménagement Durable d'apporter un éclairage complémentaire aux autres démarches engagées dans le cadre de l'expérimentation E+C-, telles que le programme OBEC (Objectif Bâtiment Energie Carbone).

Au-delà du nécessaire débat technique et méthodologique, l'enjeu est simple : le pragmatisme opérationnel pour massifier la production de constructions résolument plus sobres et décarbonées. Après deux ans et demi de travail, où en sommes-nous ? Quelles seraient les suites nécessaires ?

Une mobilisation forte des professionnels en Auvergne-Rhône-Alpes

En juin 2017, un appel à création d'une communauté E+C- régionale a été lancé, permettant de réunir environ 80 professionnels (plus d'une centaine aujourd'hui) aux expertises multiples (bureaux d'études spécialisés, maîtres d'ouvrage, programmistes, architectes, entreprises générales ou encore fournisseurs de matériaux). Une feuille de route a été rédigée, embrassant diverses thématiques, depuis l'état des lieux et la capitalisation des expériences, jusqu'à la formation et la communication. Ce groupe s'est ainsi prêté à un dialogue sans tabou et sans placer la technique au-dessus de la ligne directrice fixée à l'origine : ne plus faire des petits pas, mais bien un grand pas en avant !

Figure 2 : Siège d'Enertech « LowCal » à Pont-de-Barret (26) - labellisé E4C2 (Cabinet Pierre Traversier) - Visite le 13/06/2019

Une opinion globalement favorable de l'expérimentation mais une démarche non-intuitive

En décembre 2018, une enquête sur la connaissance de la démarche Energie Carbone et l'engagement des acteurs de la filière bâtiment dans l'expérimentation a été réalisée. Compilant 49 avis représentant 120 opérations engagées, elle a mis en évidence une opinion globalement favorable de l'expérimentation et de ses intentions ainsi qu'une vraie motivation des répondants à l'innovation. Néanmoins, l'approche Energie Carbone est loin d'être intuitive pour les acteurs de la filière, avec des risques de surcoût engendrés par une conception parfois balbutiante. Parmi les freins identifiés, on note :



Trouver des réponses concrètes et réalistes

En 2018, 10 propositions concrètes ont été formulées pour affirmer les convictions et les attentes des membres autour de cette démarche, en particulier :

Sensibiliser et débattre au plus près des territoires

Réunion de communauté, petit-déjeuner débat, revue de projets, atelier, visite de bâtiment ou d'usine, réunion ouverte à destination d'acteurs ciblés... des formats de partage d'expériences variés ont été proposés au plus près des territoires. L'ensemble des retours ont permis d'alimenter les contributions aux groupes d'expertises et au groupe de concertation 4 « Accompagnement des

acteurs et communication », mis en place au niveau national.

« La CAPI (Communauté d'agglomération Porte de l'Isère) s'est mobilisée dès le début de l'expérimentation dans ses opérations et également en accompagnant les autres maîtres d'ouvrage de son territoire, dans l'esprit d'exemplarité de Jean Papadopulo, président : « Faire aujourd'hui ce que les autres feront demain ». Cela permet d'accompagner les différentes filières locales de construction pour qu'elles intègrent le plus tôt possible cet enjeu. Pour s'assurer que les orientations prises soient les plus pertinentes, à la fois ambitieuses et efficaces, l'expertise technique et opérationnelle du réseau de Ville & Aménagement Durable a été mise à profit dans les équipes projets et lors de revues de projets territoriales. » Pauline Gelin, animatrice filière Bâtiment - CAPI

Figure 3 : Visite de l'usine de FBT Isolation (isolant en paille de riz) à Dagneux (01) le 08/10/19

« Les programmistes et les maîtres d'ouvrages sont chronologiquement les premiers à travailler sur les projets. Ce sont ces deux acteurs, lorsqu'il n'y a pas d'AMO qui, dès ce stade, fixent les objectifs à atteindre. Quand les retours d'expérience sont encore insuffisants, il est important d'être au plus près des acteurs spécialistes du sujet, pour comprendre précisément les enjeux de la future RE2020 et ses biais éventuels, ainsi que les contraintes sur le travail de la maîtrise d'œuvre et sur le projet. Participer aux échanges de la communauté E+C- est le lieu pour nous de ces échanges. » Grégoire Michel, programmiste, Florès

Mettre en valeur les filières locales

En associant aux travaux de la communauté des filières régionales déjà très actives sur la dimension Carbone (bois, paille, verre, isolants biosourcés, béton...), l'association a capitalisé les opportunités et les difficultés de terrain, et mis en perspective les actions à mener pour se mettre en adéquation avec la RE2020. Des séances de présentation de configurateur de données environnementale (BETie, DE-bois, PEBIOS, SAVE...) ont permis de mettre en exergue le dynamisme des filières et de mobiliser les acteurs impliqués dans ces démarches.

*« **Fibois AuRA** participe depuis le début à cette communauté E+C- pour représenter les entreprises de la filière forêt-bois, transmettre au groupe les avancées de celle-ci et communiquer les attentes et besoins des membres aux entreprises. En parallèle, des actions ponctuelles ont permis de faire monter en compétences l'ensemble des membres par rapport au matériau bois : formation au configurateur DE-bois ou à l'intégration du bois local dans la commande publique par exemple. » Benjamin Mermet, prescripteur Bois Construction - **Fibois***

Auvergne-Rhône-Alpes

Figure 1: Groupe scolaire à Trévoux (01) - objectif E4C2 (crédit : Gallet Architectes/M'Cub Architectes) - Présentation en revue de projets le 03/12/2019



Et maintenant ?

Pendant plus de 2 ans, une mobilisation des professionnels a été observée pour anticiper la future réglementation, participer à l'expérimentation Energie-Carbone et peser dans le débat. La démarche E+C- est une formidable opportunité à saisir pour faire évoluer les pratiques immobilières, les règles d'urbanisme et les filières d'approvisionnement.

Aujourd'hui, l'enjeu est triple :

"La mise en place du label Energie Carbone et du programme OBEC ont permis de valoriser et partager le travail d'équipes réalisant des opérations performantes. Les centres de ressources ainsi que les organisations interprofessionnelles ont complété le dispositif afin de constituer une communauté avertie des enjeux et des enseignements de cette phase d'expérimentation. Les efforts à fournir en termes de communication et de formation restent encore importants car une majorité des économistes, architectes et maitres d'ouvrage n'ont pas pris part à la démarche Energie Carbone. L'atteinte des objectifs définis dans la Stratégie Nationale Bas Carbone passera nécessairement par la définition de niveaux réglementaires minimaux ambitieux ainsi que l'implication de tous les acteurs de la construction." - Pierre-Alain Lasne, ingénieur Qualité Environnementale du Bâtiment - TRIBU

"L'enjeu est maintenant clair et unique. Il est surtout incontournable pour qui veut agir favorablement et durablement sur notre environnement, notre habitabilité sur Terre : synthétiser une méthodologie simple et pertinente, cohérente avec la conception amont, diffusable et compréhensible par tous. Cette méthode, plus transversale, doit permettre de répondre à la RE2020 sans obérer la dimension Carbone malmenée dans l'outil actuel.

L'expérimentation E+C- a été l'occasion d'une mobilisation et d'une émulation collective peu courante. La volonté commune de comprendre certes, mais surtout de modifier ses propres pratiques à toutes les échelles de la filière constructive. Fort de la pluralité, la diversité, la complémentarité des acteurs, nous avons pu expérimenter, constater, édifier.

Tous s'accordent sur la question des pratiques, des modes de faire, mais également de la géographie des activités. Comme l'a bien exprimé notre ingénieur ACViste lors d'une réunion de travail en répondant à la question d'un participant : « Comment faut-il construire pour bien faire aujourd'hui ? » « Plus local ! ». A nous donc, ensemble, de définir ces nouveaux territoires..." - Fabienne Marcoux, architecte DPLG, responsable agence de Lyon - AER Architectes

Ressources complémentaires

Un article signé Claire Vilasi (chargée de missions - Ville & Aménagement Durable), en collaboration avec les membres de la communauté E+C-

Crédits photos : Ville et Aménagement Durable

Consulter l'article précédent : #8 - L'ACV, outil précieux de l'expérimentation E+C- : retour d'expérience des travaux de l'Alliance HQE-GBC

Dossier soutenu par

The
intelligent
construction
choice

Steligen[®]



Retrouvez tous les articles du dossier

Se préparer à la RE2020 : enjeux et retours d'expérience

Ce dossier est composé de contributions des membres de la Fédération CINOV, des adhérents Construction21 et de leurs partenaires. En animant ce dossier, la Fédération CINOV concourt ainsi aux échanges et à la réflexion sur la future réglementation environnementale. Le contenu des articles sont néanmoins publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.



Vis ma vie de bûcheron

Définir Ma Page, Ma Vie

Quand, Où? le 01/07/2020 de 14h30 à 17h00 Le Bourg Arcon Voir le plan d'accès

Dans un article Dans ma ville Lyon Saint-Etienne Le Puy-en-Velay Bourg-en-Bresse
Lons-le-Saunier

Fibois 42 et l'association des ETF de la Loire organisent la saison 2 de Vis ma Vie de Bûcheron, du 1er juillet au 6 août. Le temps d'une demi-journée, le public est accueilli sur un chantier forestier par un professionnel. Inscription obligatoire office de Tourisme du Roannais.

[https://cdn-s-www.leprogres.](https://cdn-s-www.leprogres.fr/images/70aea998-ccc2-4d60-bf07-6d46f296ce56/BES_03/illustration-vis-ma-vie-de-bucheron_1-1592554899.jpg)

[fr/images/70aea998-ccc2-4d60-bf07-6d46f296ce56/BES_03/illustration-vis-ma-vie-de-bucheron_1-1592554899.jpg](https://cdn-s-www.leprogres.fr/images/70aea998-ccc2-4d60-bf07-6d46f296ce56/BES_03/illustration-vis-ma-vie-de-bucheron_1-1592554899.jpg)



Lundi 22 juin : La réglementation environnementale des industries du bois. Fibois Auvergne-Rhône-Alpes organise, de 17 h 30 à 18 h 30, une webconférence, destinée aux industries du bois de première et de seconde transformation, sur les sujets réglementaires liés à

l'environnement : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), peinture, déchets, stockage de produits...
Inscriptions : www.fibois-aura.org

FIBOIS SOUTIENT LES ENTREPRISES INNOVANTES

| N.C.

Fibois Aura vient de clore l'appel à projets « Développement et innovation dans la forêt bois 2020 ». Les résultats seront connus début juillet.

Cinq TPE ou PME de la région Auvergne-Rhône-Alpes se verront récompenser début juillet par Fibois 42, l'interprofession des acteurs de la filière. L'appel à projets « Développement et innovation dans la forêt bois », clos le 31 mai, a pour objectif « de faire avancer les entreprises lauréates dans un projet d'innovation intégré aux objectifs de développement de l'entreprise, qu'il soit organisationnel, technologique, stratégique (...) ».

Treize candidatures ont été reçues, provenant d'artisans, de TPE et de PME. « Quasi tous les maillons de la filière sont représentés : amont forestier, bois énergie, première et seconde transformations, bois construction », indique Nicolas da Silva, chargé de mission Innovation et Bois énergie pour Fibois. Sept axes ont été définis dans les critères d'évaluation, parmi lesquels le caractère innovant du projet, le potentiel commercial et de création d'emplois, l'effet levier pour l'entreprise et la filière, ou encore la pérennisation du projet.

Les entreprises gagnantes - le résultat sera communiqué début juillet - bénéficieront d'un accompagnement financier pour développer leur projet. Il concerne les dépenses externes immatérielles (à hauteur de 80 % du montant total,

d'un maximum de 10 000 € HT), comme les études techniques, stratégiques, les tests techniques ou procédés d'ingénierie. Les entreprises non-sélectionnées bénéficieront d'un conseil suite à leur candidature.

La filière forêt-bois Auvergne-Rhône-Alpes (forêt, construction, énergie, emploi et formation) représente 43 500 salariés et 20 000 entreprises sur plus de 2, 5 millions d'hectares. Du 6 au 10 juillet prochain, Fibois, avec l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Ademe, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (Aura- EE) et le Comité stratégique bois énergie (CSBE), organise la Semaine régionale du bois énergie sous forme de webinaires et d'ateliers dispensés les matins.



Vis ma vie de bûcheron dans la Loire !

18 Juin 2020



Fibois 42 et l'association des Entrepreneurs de Travaux Forestiers organisent du 1er juillet au 6 août 2020 l'événement "Vis ma vie de Bûcheron" des visites gratuites et accompagnées à destination du grand public.

partager l'article



Le temps d'une demi-journée, le public est accueilli par un professionnel sur un vrai chantier forestier et peut échanger avec lui sur son métier, ses conditions de travail, ses techniques et ses outils. Un technicien forestier, présent aux côtés du bûcheron complète ses explications sur l'aspect gestion, patrimoine forestier et enjeux sylvicoles. Martelage, tronçonnage, abattage, ébranchage, débardage... Vis ma vie de bûcheron est le rendez-vous estival pour découvrir toutes les ficelles du métier.

Cet événement permet de valoriser et de faire connaître le travail des professionnels forestiers, de sensibiliser la population locale à la gestion durable des forêts et de montrer le rôle de la forêt dans le développement durable et local.

Ces visites de chantiers d'exploitation forestière remportent chaque année un grand succès.

Les visites sont organisées dans le respect des mesures sanitaires.

[EN SAVOIR +](#) (ieux et dates des visites)



Auvergne-Rhône-Alpes Plus de 70 participants à la web-conférence « Comment insérer le bois local dans la commande publique »

Le 28 mai dernier, l'Association des communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'interprofession [Fibois Aura](#) ont organisé une web-conférence sur l'insertion du bois local dans la commande publique. Plus de 70 personnes se sont connectées pour suivre la présentation qui a abordé les thématiques suivantes : les méthodes et les points de vigilance pour favoriser une réponse locale à un projet, les règles des marchés publics, les manières d'insérer du bois local avec en particulier les certifications Bois des Alpes et Bois des Territoires du Massif central, les aides actuelles et un focus sur 4 retours d'expériences en bois local. S'est ensuivi un temps d'échanges pour répondre à une partie des interrogations reçues, les retours des participants sont très positifs. Cette web-conférence est accessible sur la page YouTube de [Fibois Aura](#), et l'ensemble des supports, sur la page dédiée à cet événement sur le site internet de [Fibois Aura](#).

- >> Pour les questions relatives au bois local certifié, aux certifications, aux marchés publics : Héroïse Allec, chargée de mission bois construction, CoFor Aura – heloise.allec@communesforestieres.org – tél. 06 62 36 99 25.
- >> Pour les questions techniques sur le bois : essences, durabilité, systèmes constructifs... Benjamin Mermet, prescripteur bois construction, [Fibois Aura](#) – b.mermet@fibois-aura.org – tél. 06 76 12 71 40.

Fibois Aura mise sur l'appel de la forêt

le 24 juin 2020 - Rédaction - [Société](#)



[Laurie Joanou](#)

La filière bois en Auvergne-Rhône- Alpes espère récolter les fruits de la période de confinement qui a obligé les Français à rester enfermés.

Ainsi la Fibois Aura permettra, dès le 1er juillet, à nouveau aux Ligériens de se glisser dans la peau d'un professionnel de la gestion et de l'exploitation forestière le temps d'une demi-journée. Il s'agit de l'opération Vis ma vie de bûcheron. Garants de la gestion durable des forêts, les professionnels expliqueront toutes les ficelles de leur métier dans le cadre d'un vrai chantier forestier ayant intégré les enjeux environnementaux.

A l'initiative des Parcs naturels régionaux et des interprofessions forêt-bois, ces visites gratuites de chantiers forestiers sont programmées à destination du grand public dans de nombreux territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes comme les massifs des Bauges, Belledune, Chartreuse, Vercors, Pilat et aussi Chaîne des Puys, Monts du Beaujolais, Monts du Lyonnais, Monts du Forez, Monts de la Madeleine, Livradois Forez, Bugey, Bresse-Revermont, tous ouvrent leurs chantiers forestiers en sécurité pour accueillir le grand public.

Retrouvez toutes les dates sur www.vismaviedebucheron.org



“Vis ma vie de bûcheron”

24 juin 2020 par [Sergio Palumbo](#)

“Vis ma vie de bûcheron”, nouvelle saison à vivre dans les forêts d’Auvergne-Rhône-Alpes cet été, dont le Massif des Bauges, le massif des Belledonnes, le Bugey et la Chartreuse...

“Vis ma vie de bûcheron”



Vous le savez pour avoir bien analysé ce qui vient de se passer de manière inédite sur notre territoire régionale, partout en France et dans le monde. Les français.es, viennent de vivre une période “d’enfermement” et ont été pour certain.es éloigné.es de la nature. À l’heure du déconfinement, l’appel de la forêt a fortement résonné, avec un début de prise conscience de l’impact de la bio-diversité sur leur vie future et celle de la planète. Qui dit “bio-diversité” dit aussi respect, entretien et responsabilité individuelle et collective. Habitant.es des villes ou des campagnes, tout.es sont concerné.es par le poumon vert que constitue la forêt.



Se glisser dans la peau d'un professionnel.le de la gestion et de l'exploitation forestière le temps d'une demi-journée, telle est la mission proposée aux habitant.es et aux vacanciers de notre région. Garants de la gestion durable des forêts, ils expliqueront toutes les ficelles de leur métier dans le cadre d'un vrai chantier forestier ayant intégré les enjeux environnementaux. À l'initiative des Parcs naturels régionaux et/ou des interprofessions forêt-bois, mobilisant de nombreux partenaires (associations d'entrepreneurs forestiers, coopératives forestières, ONF, collectivités locales, offices du tourisme, etc.), ces visites gratuites de chantiers forestiers sont programmées à destination du grand public dans de nombreux territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette opération, qui prend de l'ampleur d'année en année, permet ainsi de déconstruire des présupposés ou des stéréotypes :

- ◆ faire connaître et valoriser le rôle social des métiers et la compréhension d'une filière qui fait vivre de nombreux acteurs en local, immédiatement après l'agriculture,
- ◆ sensibiliser le grand public à la gestion durable des forêts et aux besoins de l'exploitation forestière pour répondre aux enjeux de développement durable de la société et de la sécurité sanitaire,

♦ offrir une opportunité de dialogue entre professionnel.le et grand public pour une meilleure compréhension des impératifs et attentes de chacun vis-à-vis de la multifonctionnalité de la forêt.

En pédagogie expérientielle, on commence par créer les conditions d'une mise en situation, un environnement propice à l'apprentissage. Des actions sont suscitées, proposées. C'est la combinaison de l'environnement et de la mise en action qui va générer de la réflexion à propos de ce qui a été vécu, c'est l'objectif de "vis ma vie de bûcheron" ! En un mot, vivre une expérience in situ pour mieux comprendre l'intérêt collectif pour notre monde vivant d'entretenir, de gérer et d'assurer la continuité de la vie de la forêt.

“Vis ma vie de bûcheron” LE rendez-vous nature et pédagogique de l'été dans les forêts d'Auvergne-Rhône-Alpes

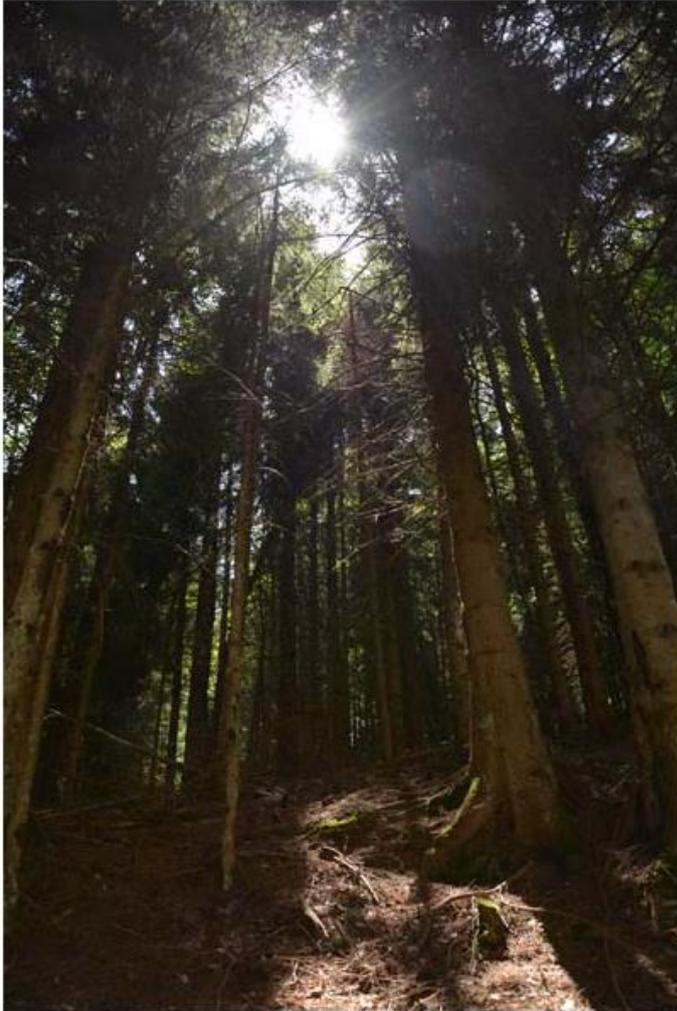
“Vis ma vie de bûcheron” est une expérience unique à vivre ! Cette balade ludo-éducative est aussi une belle occasion de retrouver la nature après ces mois où nous avons été enfermés. Accompagné.es par des professionnel.les passionné.es qui aiment partager leur espace de travail, le grand public a ainsi la chance de (re)découvrir toute la richesse de 36 % de notre territoire régional et de mieux comprendre la notion de gestion durable des forêts, la nécessité de l'exploitation forestière pour répondre aux enjeux de développement durable, en valorisant un matériau naturel, écologique, renouvelable, robuste, durable, et le rôle social des métiers de gestionnaire forestier, sylviculteur.e ou bûcheron.ne/débardeur.e.

Vivre ces moments au cœur du poumon vert de la région est offert à tou.tes, petit.es et grand.es, habitant.es du territoire ou vacancier.es : massifs des Bauges, Belledune, Chartreuse, Vercors, Pilat et aussi Chaîne des Puys, monts du Beaujolais, monts du lyonnais, monts du Forez, Monts de la Madeleine, Livradois Forez, Bugey, Bresse Revermont, tous ouvrent leurs chantiers forestiers en sécurité pour accueillir le grand public.



Lancée à l'initiative du Parc naturel régional des Bauges il y a 6 ans, cette opération originale et gratuite est aujourd'hui co-construite avec les parcs naturels régionaux et/ou le réseau interprofessionnel de la Filière Bois d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle se déroule cette année sur 13 territoires et 54 rendez-vous en juillet-août. **Tous les détails et les modalités d'inscription sont sur www.vismaviedebucheron.org.**

Prenez rendez-vous avec un.e bûcheron.e, découvrez son rôle et vivez une expérience unique au cœur des forêts régionales



© Sergio Palumbo - 123 Savoie

Depuis 6 ans, l'opération "Vis ma vie de bûcheron" connaît un vif succès auprès du grand public curieux de rencontrer les professionnels de l'exploitation forestière. Etendues désormais à plusieurs territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ces visites qui placent le public au cœur d'un chantier forestier en activité lui permettent de prendre conscience de la nécessité des interventions humaines pour la gestion durable des forêts. Elles favorisent le dialogue entre les professionnel.les et les visiteur.es et la compréhension des impératifs et attentes de chacun vis-à-vis de la forêt. Multifonctionnelle, la forêt doit en effet concilier ses missions d'accueil du public, de production de bois et de protection contre la pollution de l'eau, l'érosion ou les incendies de grande ampleur.

C'est une occasion unique de visiter de vrais chantiers forestiers, d'assister à des démonstrations de marquage, d'abattage, d'ébranchage, de débardage, indispensables à l'entretien des forêts. Des rencontres riches d'enseignement, qui offrent une nouvelle vision de la forêt aux participant.es de tous âges.



Une occasion unique de partager et transmettre la connaissance des métiers méconnus de la forêt...

Apprendre à reconnaître les essences d'arbres peuplant les forêts d'Auvergne-Rhône-Alpes comme l'épicéa, le sapin, le pin sylvestre, le douglas de la famille des résineux ou le chêne, le hêtre, le frêne ou le châtaigner de la famille des feuillus. Comprendre les contraintes environnementales à respecter pour protéger les cours d'eau, travailler à proximité des zones humides et respecter la faune. Découvrir les règles de gestion durable de la forêt, pour les propriétaires et exploitant.es forestiers. Savoir comment choisir les arbres à couper pour assurer le développement du peuplement et comment sélectionner ceux que l'on veut conserver. Autant de sujets qui pourront être abordés sans tabou lors de ces temps riches en échanges.



Cette opération de découverte et de sensibilisation à la réalité de l'exploitation forestière et du métier d'entrepreneur.e de travaux forestiers est ouverte à tou.tes. Il suffit d'être équipé.e pour une balade en forêt. Casques et chasubles sont fournis aux participant.es.

Une occasion unique de partager et transmettre la connaissance des métiers méconnus de la forêt alors même qu'elle est de plus en plus utilisée dans le cadre des loisirs. Et pourquoi pas susciter des vocations pour une filière qui propose en permanence des emplois.

Les chiffres de la filière forêt-bois en AuRA

- ◆ 36 % de la région est recouverte par la forêt
- ◆ 1^{ère} région française en volume de bois sur pied
- ◆ 3^{ème} région la plus boisée de France
- ◆ Seul 33 % de l'accroissement naturel des forêts est récolté
- ◆ 2/3 des forêts d'AuRA sont situées en zone de montagne
- ◆ 20% des forêts sont publiques et 80 % sont privées
- ◆ 20.200 entreprises
- ◆ 60.000 emplois

Vis ma vie de bûcheron saison 3 !



*Informations et inscriptions auprès de
l'office de tourisme 04 75 48 22 54.
Photo : Mathieu Rivero (Parc naturel
régional du Vercors).*

Suite à la crise sanitaire et au confinement qui l'a accompagné, le Parc naturel régional du Vercors propose de se ressourcer au grand air en bénéficiant des bienfaits de la forêt ! Ainsi, pour la troisième année consécutive, l'opération « Vis ma vie de bûcheron » est renouvelée.

Avec l'aide de Fibois, interprofessionnelle de la filière forêt-bois, des visites gratuites de vrais chantiers forestiers sont organisées.

L'idée est de faire découvrir la gestion et l'exploitation des forêts par la voix de celles et ceux qui la pratiquent. Ainsi, chaque vendredi matin entre le 17 juillet et le 28 août, sur chaque secteur du Parc, il sera possible d'assister à une démonstration d'abattage dans une coupe forestière, d'écouter le bûcheron et le gestionnaire forestier expliquer les spécificités de leur métier, la vision qu'ils ont de la forêt et de sa gestion durable et d'échanger avec eux. Premières dates en juillet : vendredi 17 (secteur Trièves et métropole) et vendredi 24 et 31 (secteur Vercors Drômois) ! ■

Dans la peau d'un bûcheron

Sécolène Perret
segolene.<perret@centrefrance.com

>

Insolite L'opération « Vis ma vie de bûcheron » est reconduite pour la seconde année dans la Loire et le Rhône. L'occasion de découvrir cette profession souvent méconnue lors de visites gratuites, en juillet et en août. La gestion du patrimoine forestier et les enjeux sylvicoles vous intéressent ? Vous vous questionnez sur les techniques et les équipements utilisés par les entreprises forestières ? Les visites organisées dans le cadre de l'événement « Vis ma vie de bûcheron » sont faites pour vous.

Forez, Roannais, Pilat, Massif du Beaujolais et Monts du Lyonnais
Fibois 42 et Fibois 69, interprofessions de la filière bois de la Loire et du Rhône, organisent une douzaine de sessions pendant l'été, dans le Forez, le Roannais et le Pilat pour le côté ligérien ainsi que dans le Massif du Beaujolais et dans les Monts du Lyonnais, côté rhodanien, en collaboration avec plusieurs partenaires.



DÉMONSTRATION. Les bûcherons proposeront des démonstrations pour permettre aux participants d'appréhender les différentes facettes de leur métier.

PHOTO : FIBOIS 42

Inscription obligatoire et nombre de participants limité

Le temps d'une demijournée, vous serez accueilli par un professionnel sur un véritable chantier forestier. L'occasion d'échanger avec lui sur son métier, ses conditions de travail, ses techniques et ses outils, avec des démonstrations à la clé. « Cette opération vise plusieurs objectifs : raconter le quotidien du bûcheron, sensibiliser la population locale à la gestion durable des forêts mais également déconstruire certaines idées reçues, notamment au sujet de l'entretien de la forêt et du rôle joué par les professionnels », indique Laura Lenz, chargée de mission "amont" à Fibois 42. Après une inscription préalable obligatoire, les organisateurs donneront rendez-vous aux visiteurs avant de les conduire sur un chantier forestier. Il sera demandé aux participants, dont le nombre sera limité, de porter un masque et d'être équipés de chaussures fermées et d'un pan talon long tandis que les visites seront organisées dans le respect des règles sanitaires (fourniture de charlottes jetables pour cheveux, lavage des gilets et désinfection des casques après chaque visite, mise à disposition de gel hydroalcoolique). Toutes les mesures seront ainsi prises pour que les visiteurs profitent de l'instant présent, en toute sécurité. **Susciter des vocations...** Martelage, tronçonnage, abattage, ébranchage et débardage n'auront

alors plus de secret pour vous. « Notre but est de rendre le métier visible et de le valoriser », précise encore Laura Lenz. Et qui sait, ces visites susciteront peut-être des vocations chez les plus jeunes, les enfants, à partir de 5 ans étant les bienvenus (sous la responsabilité des parents). Car c'est sûr, les bûcherons comptent bien envoyer du bois ! | à Contact. Renseignements sur www.fibois42.org, www.fibois69.org et sur www.vismaviedebucheron.org

! SUCCÈS

En 2019. La première édition de l'opération « Vis ma vie de bûcheron » dans la Loire et dans le Rhône, avait connu un joli succès. « On avait accueilli quelques touristes mais surtout beaucoup de locaux curieux de découvrir l'activité forestière à proximité de chez eux. »

13 rendez-vous entre Loire et Rhône

Dans la Loire. L'animation se déroule de 14 h 30 à 17 heures.
Arcon : mercredi 1^{er} juillet (inscription au 04. 77. 71. 51. 77).
Montbrison : mercredi 8 juillet (inscription au 04. 77. 96. 08. 69).
Pélussin : mercredi 15 juillet (inscription au 04. 74. 87. 52. 01).
Saint-Bonnet-le-Château : vendredi 17 juillet (inscription au 04. 77. 96. 08. 69).
Chalmazel : mercredi 22 juillet (inscription au 04. 77. 96. 08. 69).
Saint-Just-en-Chevalet : mercredi 29 juillet (inscription au 06. 46. 86. 28. 33).
Bourg-Argental : jeudi 6 août (inscription au 04. 74. 87. 52. 01).

Dans le Rhône. L'animation se



déroule de 9 heures à 11 h 30 (sauf pour Yzeron). Cublize : mercredi 8 juillet (rendez-vous sur le parking du Lac des Sapins, côté digue). Monsols : mercredi 15 juillet (sur le parking du Col de Crie). Belmont-de-la-Loire : mercredi 22 juillet (à la mairie). Chamelet : mercredi 29 juillet (sur le parking de la salle des fêtes). Yzeron : mercredi 29 juillet à 14 heures sur le parking de la salle des fêtes (à côté du stade de football). Poule-les-Écharmeaux : mercredi 5 août (sur le parking du Col des Écharmeaux). Inscription au 07. 72. 33. 71. 78 et sur www.fibois69.org ■

MASSIF DES BAUGES/LE PARC MÈNE DE NOMBREUSES ACTIONS DE SENSIBILISATION AFIN DE CONCILIER LES DIFFÉRENTES PRATIQUES, QU'ELLES SOIENT PROFESSIONNELLES, SPORTIVES OU DE LOISIRS.

Respecter les espaces et le travail de chacun

Communiqué du PNR du Massif des Bauges

Le Massif des Bauges est un formidable terrain de découvertes et de ressourcement. À pied, à vélo, de nombreuses balades et randonnées s'offrent à tous grâce à plus de 500 km de sentiers balisés régulièrement entretenus par le Parc. En empruntant ces chemins, les visiteurs traverseront villages, alpages et forêts.

Le Massif des Bauges, Parc naturel régional et Géoparc mondial UNESCO est également un lieu de vie et de travail. 75 000 habitants vivent ici et une majorité d'entre eux travaillent sur le massif. Parmi eux, des centaines d'agriculteurs et de forestiers que le public peut croiser au détour de sentiers d'alpages ou au cœur de la forêt.



Les points d'information accueil (PIA) précisent les messages de bonne conduite.

Un territoire vivable pour ses habitants

Enfin, le Massif des Bauges est un espace reconnu pour ses patrimoines naturels, culturels et paysagers, à qui le Parc tente de prêter sa voie pour qu'ils soient également pris en compte au milieu des activités humaines. Il appelle à respecter les espaces traversés et le travail de ces professionnels, afin que ce territoire reste longtemps une source d'émerveillement pour les visiteurs et un territoire « vivable » pour ses habitants.

Le Parc mène de nombreuses actions de sensibilisation afin de concilier les différentes pratiques, qu'elles soient professionnelles, sportives ou de loisirs en s'appuyant sur de nombreux partenariats. Ainsi, dès le 14 juillet, des actions de sensibilisation seront menées par les accompagnateurs en montagne du réseau d'éducation à l'environnement du Parc sur des sites à forte fréquentation. D'autres actions existent déjà ou sont en cours, en forêt :

• « Vis ma vie de bûcheron » 6^e saison en 2020 pour expliquer in situ la gestion et l'exploitation forestière au grand public.

• Conception du sentier multi-usages réalisé en 2017 sur la propriété privée de Sandra Ferrari, au Revard pour concilier toutes les utilisations de la propriété.

• Diagnostic de perception des visiteurs de la forêt et des forestiers réalisé en 2016.

• « Journées forêt » en Combe d'Aillon dans le cadre d'actions d'éducation au territoire.

• Accompagnement des réflexions engagées dès octobre 2019 pour la recherche de solutions de gestion de la fréquentation au Mariet d'Arith. Le travail devait démarrer ce printemps, ce qui n'a malheureusement pas pu se faire compte tenu de la situation sanitaire et de l'impossibilité de se déplacer.

De nombreuses actions de sensibilisation en cours

Actions de sensibilisation à venir cet été :

- Édition d'un livret à destination des enfants « Mon carnet de la forêt ».

- Réalisation d'une vidéo et d'un flyer « Les forêts du massif des Bauges en partage ».

Dans les alpages les démarches sont également nombreuses, déjà opérées ou en cours :

- Création de panneaux pédagogiques sur l'alpage de la Bouchasse (74).

- Création de panneaux d'avertissement concernant les chiens de protection de troupeau pour l'alpage de Rossanaz (73).

Les territoires Savoie

Décarbonisation

LE BOIS JOUERA UN RÔLE-CLÉ DANS LA RE 2020

Alors que la future réglementation environnementale poursuit son processus d'élaboration, l'interprofession France Bois Forêt et les principaux acteurs de la filière rappellent les atouts de ce matériau durable. En première ligne, Propellet, l'association du chauffage au granulé de bois basée à Chambéry.



D.P.

Le bois est jusqu'à douze fois plus isolant que le béton

Propellet s'est associée avec l'interprofession France Bois Forêt, le CIBE, la FNB, le SER, le SFCB et le SNPGB pour réaffirmer le rôle clé du bois dans la décarbonisation des bâtiments neufs. En effet, en sa qualité de matériau de construction durable et de combustible renouvelable, le bois réunit les conditions utiles pour faire de la réglementation environnementale RE 2020 un texte particulièrement efficace dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Du point de vue environnemental, le bois est le matériau de construction qui consomme le

moins d'énergie grise. Il est, de plus, jusqu'à douze fois plus isolant que le béton et permet ainsi de réduire les consommations énergétiques liées au chauffage l'hiver et d'améliorer substantiellement le confort d'été. Enfin, le bois matériau constitue un stock de carbone sur le long terme qui possède, en fin de vie, diverses voies de valorisation.

Concernant le bois énergie, son caractère renouvelable lui confère un avantage carbone essentiel. Souple, économique et local, il contribue au respect des objectifs climatiques et à la réduction du déficit de la balance commerciale énergie, fortement grevée par les importations d'énergies fossiles.

Vers une réglementation environnementale ambitieuse ?

Dans leur communiqué de presse du 14 janvier, les ministres en charge de la RE 2020 ont rappelé leur volonté de dynamiser le recours aux matériaux biosourcés pour les systèmes constructifs et d'encourager la consommation d'énergies décarbonées, notamment la chaleur renouvelable. Les acteurs industriels saluent cette volonté de recourir plus massi-

vement à une ressource dont le bilan économique, social et environnemental lui confère une place de premier ordre.

Mais, pour accélérer cette dynamique, la profession attire l'attention du gouvernement sur plusieurs points. « Il est essentiel que le contenu carbone des différents matériaux de construction soit scientifiquement objectif, afin d'éviter toute déclaration fantaisiste et que le stockage carbone soit bien pris en compte dans le cadre de la RE 2020 », rappelle-t-on chez Propellet, avant de prôner la mise en place d'un « ratio de chaleur renouvelable contraignant et ambitieux pour permettre le déploiement des solutions bois énergie à hauteur des engagements, soit 38 % de chaleur renouvelable en 2030 ».

Les acteurs du secteur plaident également pour une politique pérenne de soutien à l'offre qui soit associée au soutien à la demande afin de renforcer l'outil industriel national.

Avec 378 000 emplois équivalent temps plein, la filière forêt - bois génère 25 Md€ de valeur ajoutée. Elle représente par ailleurs 12,4 % des emplois industriels nationaux. De son côté, la filière du bois énergie regroupe plus de 50 000 emplois équivalent temps plein.

[« RETOUR À LA RECHERCHE](#)

Accueil > Rencontres, conférences > Autres rencontres > Rhône-Alpes > Loire > Pélussin > Juillet



Source/crédits : Fibois 42

RENCONTRE, CONFÉRENCE

Vis ma vie de bûcheron

QUAND, OÙ ?

le 15/07/2020 de 14h30 à 17h00

Moulin de Virieu

Pélussin

[Voir le plan d'accès](#)

ORGANISATEUR

FIBOIS 42

04.77.49.25.60

TARIFS

Gratuit

 Partager 0

 Tweeter

Fibois 42 et l'association des ETF de la Loire organisent la saison 2 de Vis ma Vie de Bûcheron, du 1er juillet au 6 août. Le temps d'une demi-journée, le public est accueilli sur un chantier forestier par un professionnel. Inscription obligatoire auprès du PNR Pilat : 04 74 87 52 01.

Fibois Aura mise sur l'appel de la forêt



© LAURIE JOANOU

La filière bois en Auvergne-Rhône-Alpes espère récolter les fruits de la période de confinement qui a obligé les Français à rester enfermés. Ainsi la Fibois Aura permettra, dès le 1^{er} juillet, à nouveau aux Ligériens de se glisser dans la peau d'un professionnel de la gestion et de l'exploitation forestière le temps d'une demi-journée. Il s'agit de l'opération *Vis ma vie de bûcheron*. Garants de la gestion durable des forêts, les professionnels expliqueront toutes les ficelles de leur métier dans le cadre d'un vrai chantier forestier ayant intégré les enjeux environnementaux.

A l'initiative des Parcs naturels régionaux et des interprofessions forêt-bois, ces visites gratuites de chantiers forestiers sont programmées à destination du grand public dans de nombreux territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes comme les massifs des Bauges, Belledune, Chartreuse, Vercors, Pilat et aussi Chaîne des Puys, monts du Beaujolais, monts du lyonnais, monts du Forez, monts de la Madeleine, Livradois Forez, Bugéy, Bresse Revermont, tous ouvrent leurs chantiers forestiers en sécurité pour accueillir le grand public.

Retrouvez toutes les dates sur www.vismaviedebucheron.org



Auvergne-Rhône-Alpes Loire : lancement de la deuxième saison de «Vis ma vie de bûcheron»

Du 1^{er} juillet au 6 août, Fibois 42 et l'association départementale des ETF proposeront des visites de chantiers forestiers dans la Loire. Intitulée

«vis ma vie de bûcheron», cette animation proposera aux participants de se rendre sur un chantier forestier pendant une demi-journée et d'échanger avec un professionnel sur l'entretien et la gestion des forêts. Au total, six rendez-vous, de 14h30 à 17 heures, seront proposés par l'interprofession de la filière forêt-bois et l'association des ETF de la Loire. Les organisateurs précisent que ces visites s'effectueront dans le respect des mesures sanitaires liées à la lutte contre le Covid-19.

Programme :

- 1^{er} juillet à Arcon ;
- 8 juillet à Montbrison ;
- 15 juillet à Pélussin ;
- 22 juillet à Chalmazel ;
- 29 juillet à Saint-Just-en-Chevalet ;
- 6 août à Bourg-Argental.

>>> Renseignements : Fibois 42 – 04 77 49 25 60 – contact@fibois42.org – www.fibois42.org

Agenda

Auvergne-Rhône-Alpes Circuit en Grésivaudan

7 juillet

A l'occasion des 20 ans du Prix départemental de la Construction bois, Fibois Isère propose 4 circuits de visites pendant l'année 2020, pour mettre à l'honneur des bâtiments bois emblématiques, retracer le chemin parcouru par la construction bois et envisager ensemble les évolutions futures pour l'avenir de la filière. Le deuxième circuit, organisé en partenariat avec le département de l'Isère, le CAUE et la communauté de communes du Grésivaudan, aura lieu le 7 juillet à 13h45. Rendez-vous est donné sur le parking de l'Eco Centre – 441 rue Charles de Gaulle à Crolles (38).

Visites :

- 14 heures : Eco Centre (construction en 2017). Le défi a été de réunir, dans un bâtiment à haute performance énergétique, à la

fois des activités artisanales, commerciales, de services et des logements. Ce projet a pour ambition de devenir un bâtiment exemplaire en matière d'écoconstruction et de mixité d'usages ;

- 14h20 : chantier de Soliza. Ce projet souhaite répondre à plusieurs objectifs, tant urbains qu'écologiques et sociétaux tout en l'intégrant dans le bâti actuel et futur ;

- 15h15 : logements sociaux d'Actis (construction en 2013). Ces logements visent à répondre aux enjeux environnementaux (BBC et QEB) en intégrant notamment le chauffage au bois (plaquettes). Un sujet complexe tant dans la gestion amont que dans son usage.

- 16h30 : siège de la Communauté de communes du Grésivaudan (construction en 2013).

• www.fibois38.org



vis ma vie de bûcheron Programme
Durant la période estivale, des visites gratuites de chantiers forestiers sont programmées à destination du grand public dans la Région. Pour les Monts du Forez, rendez-vous les mercredis après-midi du 8 juillet (à Montbrison) et du 22 juillet (à Chalmazel) ; pour le Livradois-Forez, rendez-vous le mercredi matin du 26 août et le vendredi après-midi du 28 août (à Thiers). Plus d'infos sur www.vismaviedebucheron.org ■



Vis ma vie de bûcheron

Définir Ma Page, Ma Vie

Quand, Où? le 22/07/2020 de 14h30 à 17h00 2 rue du Rochat Chalmazel-Jeansagnière

Dans un article Dans ma ville Lyon Saint-Etienne Le Puy-en-Velay Bourg-en-Bresse
Lons-le-Saunier

OrganisateurTarifs

Fibois 42 et l'association des ETF de la Loire organisent la saison 2 de **Vis ma Vie de Bûcheron**, du 1er juillet au 6 août. Le temps d'une demi-journée, le public est accueilli sur un chantier forestier par un professionnel. Inscription obligatoire : Office tourisme de Chalmazel 04 77 96 08 69.

[https://cdn-s-www.leprogres.](https://cdn-s-www.leprogres.fr/images/70aea998-ccc2-4d60-bf07-6d46f296ce56/BES_03/illustration-vis-ma-vie-de-bucheron_1-1592554899.jpg)

[fr/images/70aea998-ccc2-4d60-bf07-6d46f296ce56/BES_03/illustration-vis-ma-vie-de-bucheron_1-1592554899.jpg](https://cdn-s-www.leprogres.fr/images/70aea998-ccc2-4d60-bf07-6d46f296ce56/BES_03/illustration-vis-ma-vie-de-bucheron_1-1592554899.jpg)

« Vis ma vie de bûcheron » : découvrir un site d'exploitation forestière

Pour partir à la découverte de la forêt et de sa gestion, rien de mieux que de participer à une des visites organisées par la filière bois. Les monts de la Madeleine sont l'un des points de rencontre le 1^{er} juillet, au départ d'Arcon.

Le temps d'une demi-journée, les participants seront accueillis par des professionnels de la filière sur une parcelle en exploitation et pourront alors voir, observer, se documenter et échanger. Les visites ont lieu sur des vrais chantiers en activité.

De ce fait, il faudra prévoir d'adapter tenue et équipement (chaussures fermées, pantalon,

eau...). Sur place, les consignes et les signalétiques ainsi que les mesures sanitaires liées au Covid-19 devront être respectées. Les organisateurs fournissent casques et chasubles ainsi que des charlottes jetables et du gel hydroalcoolique.

« Vis ma vie de bûcheron » visite : accompagnée d'un chantier forestier, mercredi 1^{er} juillet, de 14 h 30 à 17 heures, à Arcon. Inscription obligatoire avant la date à l'Office de tourisme de Roannais Agglo. Gratuit. Le lieu exact du rendez-vous sera fixé lors de l'inscription. Tél. 04. 77. 71. 51. 77.



Une visite sur site et une rencontre avec des professionnels, c'est le programme de « Vis ma vie de bûcheron » Photo archives Progrès /Philippe TRIAS



Vis ma vie de bûcheron, ça reprend dans le Vercors !

Avec l'aide de Fibois, interprofession de la filière forêt-bois, la Parc du Vercors propose gratuitement au grand public des visites de vrais chantiers forestiers. L'idée est de faire ainsi découvrir la gestion et l'exploitation forestières par la voix de celles et ceux qui la pratiquent. A raison d'une demi-journée par semaine entre le 17 juillet et le 28 août, le vendredi matin, sur chaque secteur du Parc, les personnes intéressées pourront assister à une démonstration d'abattage dans une coupe forestière et écouter le bûcheron et le gestionnaire forestier expliquer les spécificités de leur métier, la vision qu'ils ont de la forêt et de sa gestion durable.

Le cadre convivial que présente la forêt permet à chacun d'échanger avec les professionnels dans une démarche constructive.

Premières dates en juillet : le vendredi 17 (secteur Trièves & Métropole) et les vendredis 24 & 31 (secteur Vercors Drômois) !

Toutes les infos sur ces temps d'échanges et inscriptions auprès des Offices de tourisme concernés, consultez le flyer est en pièce jointe.

SAISON 6 • 2020

Vis ma vie de Bûcheron

→ Visites gratuites
et accompagnées

MASSIF DES BAUGES

*RDV en forêt sur
de vrais chantiers
forestiers,
à la rencontre des
professionnels de
l'exploitation forestière en
montagne !*

Glissez-vous dans la peau d'un bûcheron
le temps d'une matinée : abattage, ébranchage, débardage...

**Tous les mercredis matin
du 1^{er} juillet au 26 août 2020**

Informations / Inscriptions :
Parc naturel régional du Massif des Bauges
Tél. : 04 79 54 86 40 / info@parcdesbauges.com

Plus d'infos sur www.vismauvieldebucherons.org

Visites proposées par l'Association des Entreprises
Forestières des Savoie et le PNR du Massif des Bauges

en partenariat avec

avec le soutien de





Vis ma vie de bûcheron : à la rencontre des professionnels de l'exploitation forestière en montagne - 6ème édition

SOUS RESERVE DE L'EVOLUTION DE LA PANDEMIE Le Parc et ses partenaires vous donnent RDV en forêt sur de vrais chantiers forestiers. Partez à la rencontre des professionnels de l'exploitation forestière en montagne ! Visites gratuites et accompagnées.

Ces visites ont lieu dans de vrais chantiers forestiers en terrain de montagne.

Les lieux de RDV seront communiqués aux participants au plus tard 24 h avant. Annulation possible en cas de mauvais temps.

Les professionnels de la forêt qui vous accompagneront connaissent parfaitement cet environnement et ses dangers, nous vous conseillons :

- D'adapter sa tenue et son équipement au terrain (chaussures de marche, eau)
- De respecter les consignes, les signalétiques et le port des équipements de protection individuelle (casques et chasubles fournis)
- De respecter les sites et les propriétés privées qui vous accueillent.

Ces visites sont accessibles aux enfants de plus de 8 ans sous la responsabilité de leurs parents.

Groupe maximum 15 personnes - tout public

Lieu

73630 Le Châtelard

Organisateur

Parc naturel régional du massif des bauges

Téléphone : 04 79 54 86 40

Mél : info@parcdesbauges.com

Site web : [accès](#)

Tarif

Gratuit.

PAYS DE SAVOIE/AIN

De nouvelles occasions de “vivre une vie de bûcheron”



L'opération vise à valoriser le rôle social du métier de bûcheron et sensibiliser le grand public à la gestion durable des forêts.

Photo Interprofession Forêt-Bois Aura

Lancé à l'initiative du Parc naturel régional des Bauges il y a 6 ans, l'événement “Vis ma vie de bûcheron” consiste en l'organisation de visites de chantiers d'exploitation forestière à destination du grand public. En 2019, plus de 500 personnes ont participé à l'une ou l'autre des 33 visites organisées dans le cadre de l'opération. Cet été, ce sont plus d'une cinquantaine de rendez-vous qui sont programmés dans tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. En ce qui concerne les Pays de Savoie et l'Ain, plusieurs visites sont programmées dans le massif des Bauges (départ du Châtelard en Savoie) à partir du 1^{er} juillet ainsi que dans les massifs du Revermont ou du Bugey (départs de Bourg-en-Bresse, Oyonnax ou Hauteville dans l'Ain) en août.

Renseignements : www.vismaviedebucheron.org



6 - 10 JUILLET 2020 : SEMAINE REGIONALE BOIS-ENERGIE

France

Energie



6 – 10 JUILLET 2020 : SEMAINE REGIONALE BOIS-ENERGIE
Tables-rondes et ateliers en format webinaire pour mieux comprendre
et agir pour le développement de la filière bois-énergie en Auvergne-Rhône-Alpes

Du 6 au 10 juillet, le Comité Stratégique Bois Énergie Auvergne-Rhône-Alpes organise la Semaine régionale du bois-énergie, en partenariat avec AURA-EE, FIBOIS AURA, la Région Auvergne-Rhône Alpes, l'ADEME, le SGAR, la DRAAF, la DREAL, COFOR et l'ONF. Cet événement sera l'occasion de dresser un état des lieux complet sur la filière bois-énergie en Auvergne-Rhône-Alpes et d'aborder la question du potentiel local. Il est à l'attention des élus et techniciens de collectivités qui jouent un rôle majeur à chaque étape de la mise en place d'un projet territorial bois-énergie, mais aussi des professionnels de la filière, bureaux d'études et autres acteurs en appui.

Première énergie renouvelable de France et 2e énergie renouvelable en Auvergne-Rhône-Alpes derrière l'hydroélectricité, le bois-énergie est la source de chaleur (et d'électricité) incontournable pour réussir la transition énergétique et environnementale. Au cœur du développement durable, le bois-énergie se décline en de nombreux combustibles et technologies pour répondre aux besoins des particuliers comme des collectivités ou des industries.

UN RENDEZ-VOUS UNIQUE EN RÉGION

Comment s'approvisionner en ressource ? Comment monter un projet de chaufferie bois-énergie sur son territoire ? Quel modèle économique ? Quels atouts et retombées économiques ? Autant de questions qui seront abordées par de nombreux acteurs du bois-énergie lors des tables-rondes et des ateliers prévus du 6 au 10 juillet prochain pour débattre sur les enjeux liés au développement de cette filière vertueuse mais méconnue. Il sera également question du Schéma régional biomasse Horizon 2035 voté courant juin par le Conseil régional.

Le 6 juillet matin consacré à 3 tables-rondes en webinaire :

- 9h : Perspectives nationales et régionales en matière de bois-énergie, Stratégie nationale bas carbone (SNBC), Schéma régional biomasse (SRB).
- 10h : Observation et évaluation : de la ressource forestière à la chaufferie bois.
- 11h : Planifier et organiser la filière bois-énergie pour renforcer les liens urbain/rural et pour concilier récoltes et enjeux environnementaux.

Les matinées du 7, 9 et 10 juillet dédiées à des ateliers thématiques :

- Comment réaliser un projet de chaufferie bois-énergie ?
- Comment mobiliser du bois-énergie en forêt ?
- Le bois-énergie, quel modèle économique ?

INFORMATIONS PRATIQUES : <https://auvergne-rhone-alpes.ademe.fr/actualites/manifestations/webinaires-semaine-regionale-du-bois-energie-une-ressource-au-sevice-du-developpement-economique-et>



Source/crédits : Fibois 42

RENCONTRE, CONFÉRENCE



Vis ma vie de bûcheron

QUAND, OÙ ?

le 07/07/2020 de 14h30 à 17h00

Saint-Bonnet-des-Quarts

[Voir le plan d'accès](#)

ORGANISATEUR

office de tourisme du Roannais

04.77.71.51.77

TARIFS

Gratuit

 Partager 0

 Tweeter

Fibois 42 et l'association des ETF de la Loire organisent la saison 2 de Vis ma Vie de Bûcheron, du 1er juillet au 6 août. Le temps d'une demi-journée, le public est accueilli sur un chantier forestier par un professionnel. Inscription obligatoire office de Tourisme du Roannais .



DEVENEZ BÛCHERON LE TEMPS D'UNE JOURNÉE

Les parcs régionaux et la filière interprofessionnelle du bois, appelée aussi Fibois, proposent au public une balade ludo-éducative originale pour mettre à l'honneur le métier de bûcheron.

Depuis maintenant 6 ans, les parcs régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes et la Fibois ont lancé l'opération estivale « vis ma vis de bûcheron ». Cet été encore, le temps d'une demi-journée, vous pouvez découvrir le rôle des différents métiers indispensables à la gestion des forêts mais aussi la richesse et la diversité de nos espaces verts. L'occasion de renouer avec la nature et de parler bio-diversité, à l'heure où les enjeux sur le respect de l'environnement sont au coeur des débats.

Les Massifs des Bauges, du Vercors, mais aussi les Monts du Beaujolais ou encore les Monts du Lyonnais sont proposés en excursion. Au total, ce sont 13 sites différents qui sont à découvrir gratuitement. Adressé aux petits et aux grands, les métiers de bûcheron et de sylviculteur n'auront plus de secret pour vous.

Dès le 1^{er} juillet, rendez-vous au coeur de la forêt pour un bol d'air pur. Plus d'infos sur vismaviedebucheron.org.